



Assemblée Générale OQUALIM

27 MAI 2026

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



BIENVENUE



27 20
mai 26
10h-16h30

COLOFT
Salle GIVERNY
9 rue des Bouleaux,
59810 LILLE-LESQUIN

AG OQUALIM - PROGRAMME DETAILLE

10h- 12h30

OQUALIM 2025, une organisation nationale

10h05 – 10h20 : Rapport moral et mot du Président

10h20 – 12h30 : Oqualim et travaux des commissions

- Les pôles et commissions, l'équipe et les binômes référents
- Commission Matières Premières
- Commission Surveillance et Alerte
- Commission Transport
- Commission Amont
- Commission Référencement
- Commission Plans Aliments
- Commission Plan Compléments
- Questions de la salle

14h00 – 16h00

Table ronde autour des salmonelles

14h00 – 14h15 : Les Hauts de France, un territoire de spécificités

14h15 – 15h25 : Table Ronde sur la maîtrise du risque Salmonella dans un contexte régional & européen

15h30 – 15h 50 : L'innovation au service de la qualité des matières premières : traitement à l'ozone

15h50 – 16h00 : clôture de l'assemblée

16h00 – 16h30 : café et échanges entre participants

Rapport moral

Une transformation réussie avec une organisation unifiée, pleinement opérationnelle, au service de toute la filière

Une crédibilité renforcée par les reconnaissances nationales et européennes affirmées (coordination sanitaire, relations institutionnelles, schémas européens

Une dynamique d'avenir engagée avec un nouveau référentiel empreinte Carbone (ST2E)



À vos côtés depuis plus de 40 ans

Fin 2024, OQUALIM a pris un nouvel élan en fusionnant avec Qualimat et Qualimat Sud-Ouest. L'association constitue aujourd'hui une entité unique dédiée au secteur de l'alimentation animale, qui bénéficie d'un ancrage régional, d'une organisation nationale et d'un interfaçage international.

Pensée par et pour ses acteurs, cette union renforce l'excellence française en matière de qualité nutritionnelle et de sécurité sanitaire des aliments et prépare l'avenir par l'innovation et la mutualisation des ressources.

Pascal LE PAIH, Président d'OQUALIM

Présentation d'OQUALIM

Vidéo de présentation



Le “New” OQUALIM

Objectif : Conserver l'ensemble des services existants et constituer une équipe unique au service de toutes les parties prenantes

Renforcer l'existant

Renforcer notre position en développant les services qui font nos forces

Impacter positivement le sanitaire et la qualité

Intensifier nos collaborations avec les administrations, les organismes certificateurs, et les structures détentrices des schémas de certification à l'international

Mieux répondre à nos partenaires

Élargir nos compétences et nos capacités pour mieux répondre aux besoins des professionnels

Responsabilité environnementale

Lancer un nouveau référentiel sur le calcul de l'impact « Carbone

Gouvernance

ADHERENTS



désigne

10 délégués

désigne

10 délégués

désigne

10 délégués

ASSEMBLEE GENERALE

30 délégués avec

- représentativité territoriale (SNIA/LCA-NA: 10+10)*
- représentativité métiers (AFCA-CIAL: 10)

votent & élisent

CONSEIL D'ADMINISTRATION

15 administrateurs (5/syndicat)

BUREAU: 6 administrateurs

mandats président + 2 vice-présidents

répartis entre les 3 syndicats

Partenaires associés



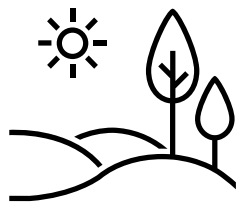
* Ainaco-Nutriaccès-
Nutriarche-Nutrinoë
Sofab

** hors consultants

Validation par le
Conseil
d'Administration

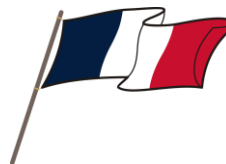
Accès aux services
Participation aux travaux
des sections

3 Dimensions



Régionale

Renforcer l'ancrage territorial à travers des actions régionales pour tenir compte des spécificités.



Nationale

Elaborer, mettre en place et coordonner les démarches visant à l'amélioration de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments pour animaux d'élevage.



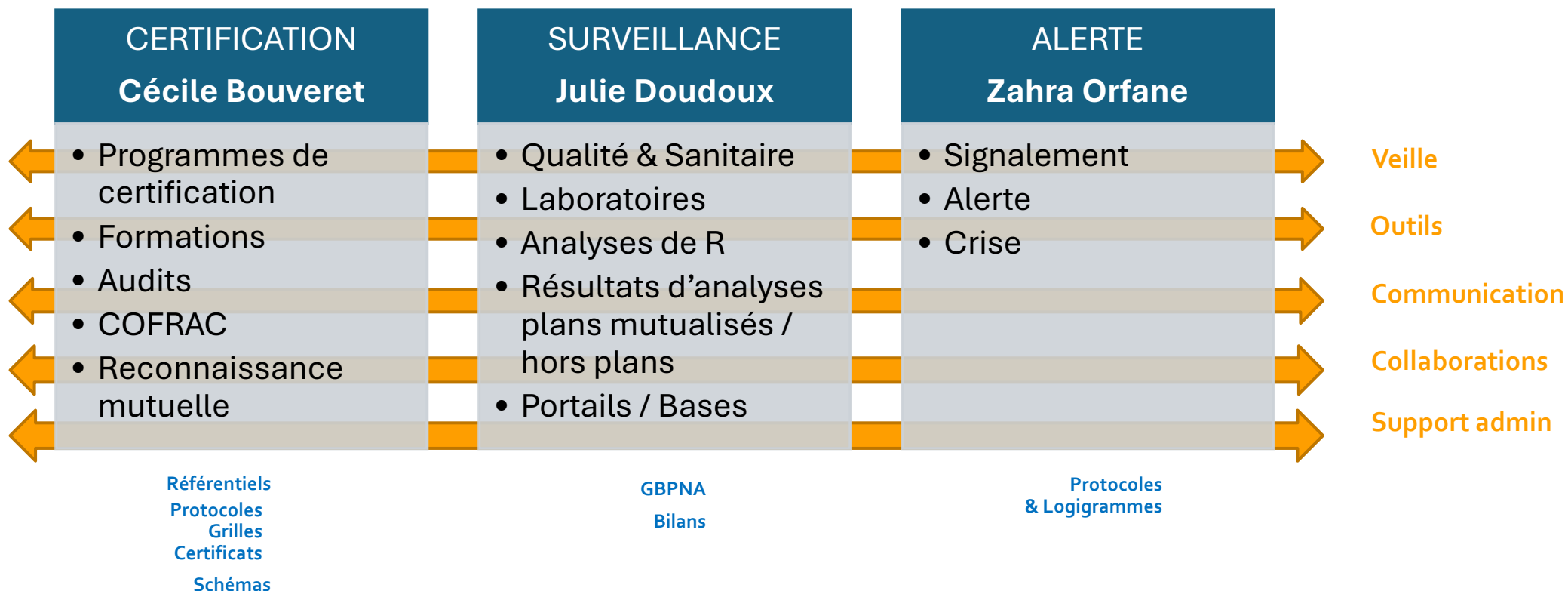
Internationale

Développer les relations à international.

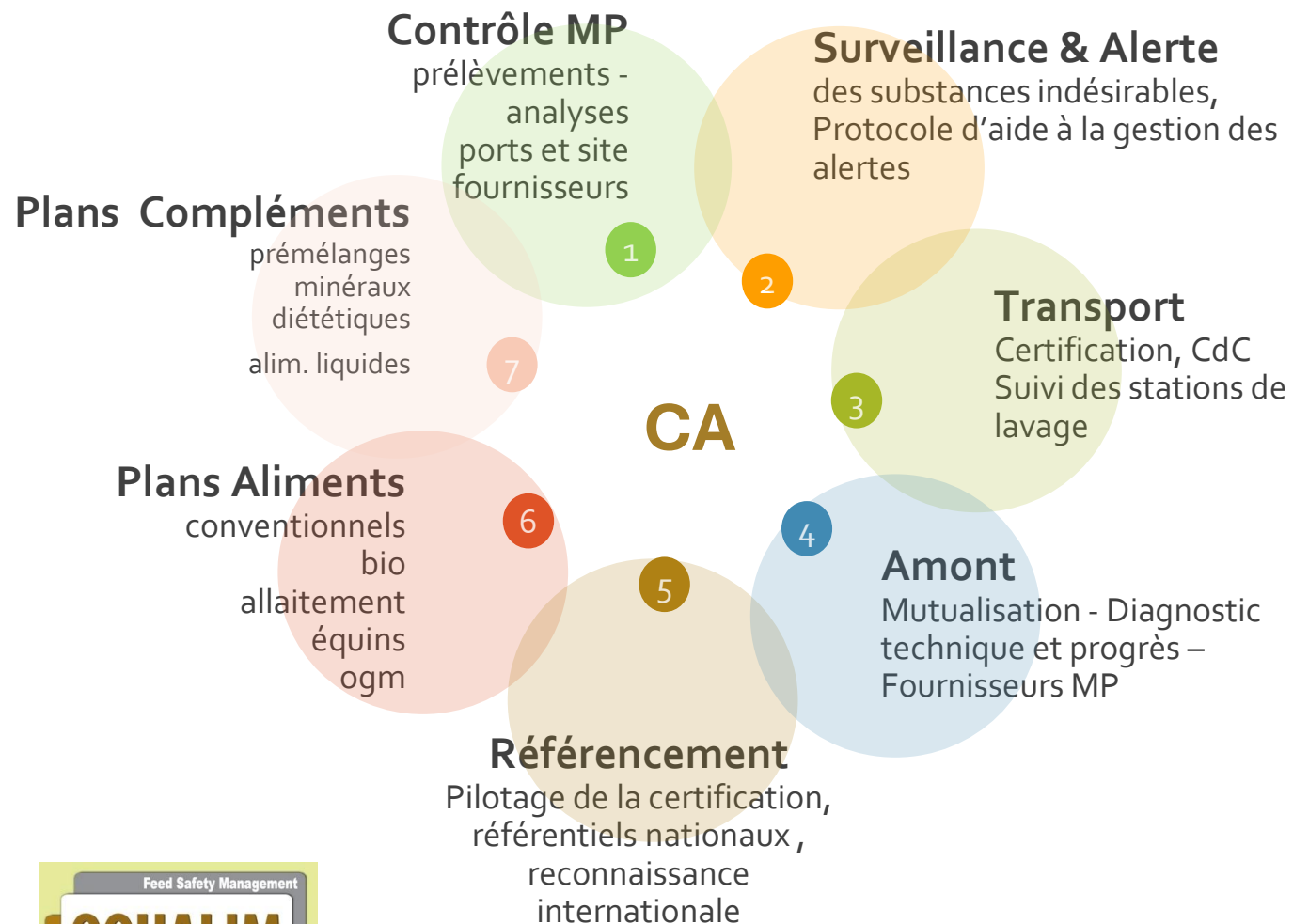
Organisation fonctionnelle

SELON 3 POLES STRUCTURANT

Documents socles et Transversalités



Sept Commissions OQUALIM



**Stratégique & Décisionnel
(CA)**



**des administrateurs référents
pour renforcer le lien**

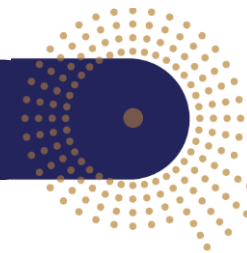


**Opérationnel & Technique
(Commissions)**

**....et une équipe Oqualim
resserrée !**

OQUALIM, L'équipe

Avec l'appui de **Cécile PICART**, AFCA-CIAL et **Louise REGNIER**, LCA NA



- Responsable
- Binôme
- En soutien
- Contribue



- Paris
- Locminé



Cécile BOUVERET

Chargée de
Projet

(R_P Certification)



Julie DOUDOUX

Chargée de
Projet

(R_P Surveillance)



Cécile GOGÉ

Comptabilité
RH



Claire HACQUIN

Chargée de
Projet



Anne GEFFROY

Directrice



Olivier FOUQUET

Technicien
Préleveur



Cindy JAN

Assistante de
Direction



Sandrine PARKS

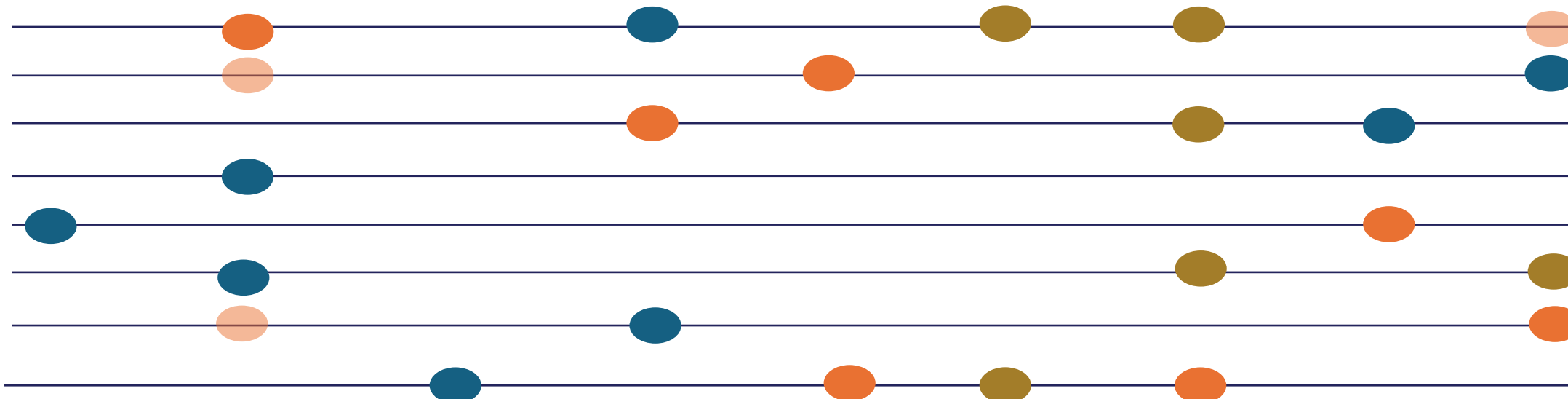
Chargée de
Projet



Zahra ORFANE

Chargée de
Projet

(R_P Alerte)



COMMISSIONS

- Contrôles MP
- Surv. & Alerte
- Transport
- Amont
- Référencement
- P. Aliments
- P. Compléments
- comptabilité

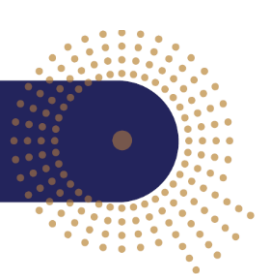


Travaux des commissions

Assemblée Générale du 27 mai 2026

Commission Contrôle matières premières

Commission n°1



COMMISSION CONTRÔLE MP



12

Membres de la
commission

3

Réunions en 2025

François CHOLAT

-

Administrateur
référent

Julie DOUDOUX
Claire HACQUIN

-

Référentes
Commission

Florence QUERE

-

Administratrice
référente

Morgan BALIN-
CAILLARD

SNIA

-

Louise REGNIER

LCA NA

Commission « Contrôle MP »

Objectifs et missions :

La commission « Contrôle Matières premières » est un dispositif de mise à disposition de résultats d'analyses nutritionnelles et sanitaires aux partenaires en temps réel et de manière réactive.

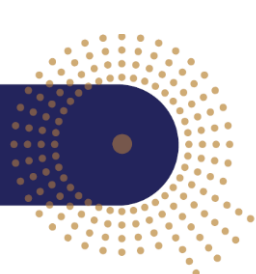
Son objectif principal est de contribuer à la **surveillance de la qualité nutritionnelle et sanitaire** des matières premières à destination de l'alimentation animale provenant des sites et lieux d'approvisionnement communs aux partenaires.

La commission « Contrôle Matières Premières » a pour mission :

- ✓ D'assurer la **robustesse des résultats d'analyses** fournis aux partenaires en assurant les **prélèvements en zone portuaire**, en réalisant les **analyses nutritionnelles** sur les échantillons prélevés et en mettant en place un **plan de contrôle adapté**.
- ✓ De **consolider la mutualisation des résultats d'analyses nutritionnelles et substances indésirables** des partenaires.

Les principaux enjeux de la commission « Contrôle Matières Premières » sont :

- ✓ **La réactivité sans concession sur la qualité** : des échantillons représentatifs prélevés le plus en amont possible des utilisateurs,
- ✓ **Des données robustes de valeur** : des résultats d'analyses fiables, communiqués dans un délai court, valorisables par les partenaires,
- ✓ **Une garantie reconnue** : des observations pertinentes et de l'expertise associée



COMMISSION Contrôle Matières premières

Chiffres clés

Contrôles commission MP Oqualim

33 navires prélevés

- 20 par Oqualim
- 13 par les importateurs via des sociétés de surveillance

248 échantillons analysés

- 221 au NIR
- 27 en chimie
- 2 analyses mycotoxines

→ **97,04%** du tonnage importé contrôlé

Mutualisation des 214 résultats d'analyses des partenaires en 2025

- 152 analyses nutritionnelles
- 27 analyses OGM
- 29 analyses salmonelles à réception
- 6 analyses aflatoxines

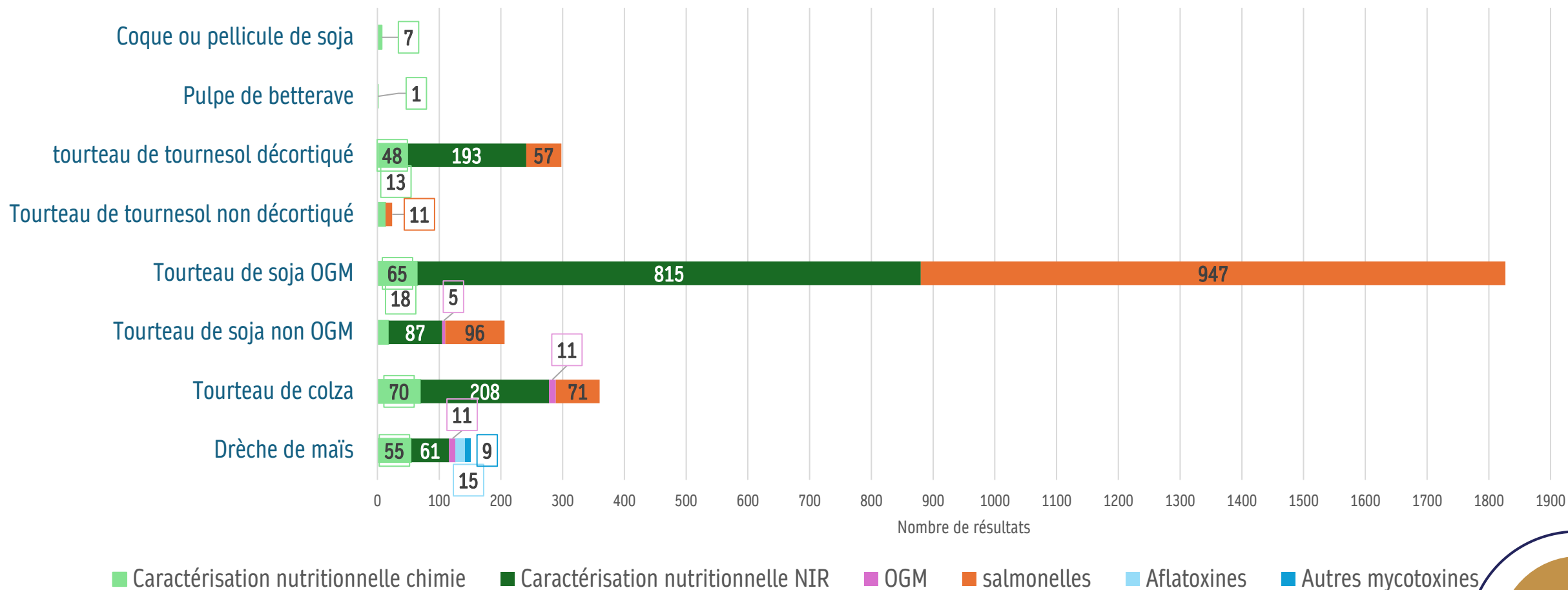
Mutualisation des résultats d'analyses Salmonelles

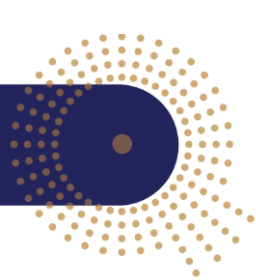
- 64 navires contrôlés
- 7 ports de déchargement
- 1153 analyses réalisées par les importateurs
- Analyses réalisées sur 5 matières premières

COMMISSION Contrôle Matières premières - Chiffres clés

Commission Contrôle MP - Résultats d'analyses consolidés sur 2025 par matière première

Tous plans confondus (plan nutritionnel commission MP + mutualisation des analyses Salmonelles + mutualisation des analyses partenaires)





COMMISSION Contrôle Matières premières

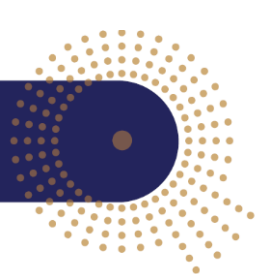
Sujets d'actualités



- Harmonisation des plans de contrôle pour répondre aux enjeux de l'ensemble des partenaires : réflexion sur la **mutualisation des résultats d'analyses** ex-QSO/Appro Feed Sud Est / Qualimac et leur **transmission** aux partenaires d'Oqualim.
- Mise en place d'un **Circuit Inter-Laboratoires** en 2026.
- Intégration d'une équation de calibration des **facteurs anti-trypsiques du soja** sur le NIR dans le cadre de la **participation d'Oqualim à une étude menée par NOVUS**.

Commission Alerte et Surveillance

Commission n°2



Commission surveillance & alerte

21 membres de la
commission

2-3 réunions
commission

Implication dans **2**
Groupes de Travail

Carine Courier
-
**Administratrice
référente 1**

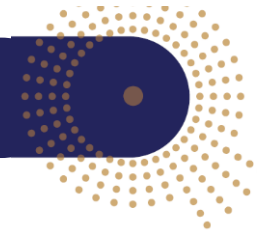
Zahra ORFANE

-
**Référente
Commission**

Pascal DUROT
-
**Administrateur
référent 2**

Géraldine CHANU
AFCA-CIAL
Blandine MARKWITZ
SNIA
Céline RAVEL
LCA NA

Commission surveillance & alerte



Objectifs et missions :

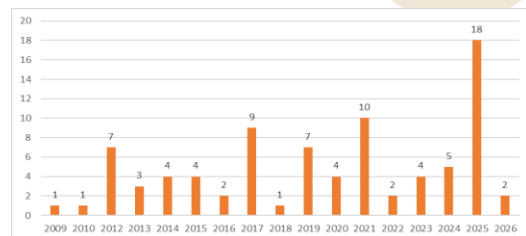
- Assurer un rôle d'**interface technique** sur les problématiques liées aux contaminants, en coordination avec les fabricants, les syndicats professionnels et les plateformes spécialisées.
- Coordination et mise en œuvre du **Protocole Alerte** :
 - Accompagner les acteurs de la filière (fabricants, fournisseurs, firmes de services..) dans la gestion des signaux non-conformes,
 - Consolider et diffuser des informations fiables et réactives pour faciliter la prise de décision en cas d'alerte.

Chiffres clés depuis janvier 2025

21

Sollicitations

En moyenne, 5 sollicitations par an depuis le démarrage du protocole en 2012



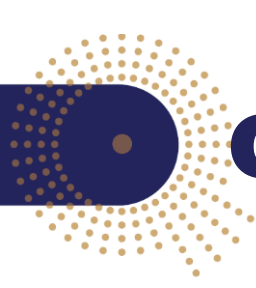
12

Déclenchements Protocole Alerte

30 Réunions de cellule d'alerte (signalement, définition périmètre, mutualisation et amélioration continue)

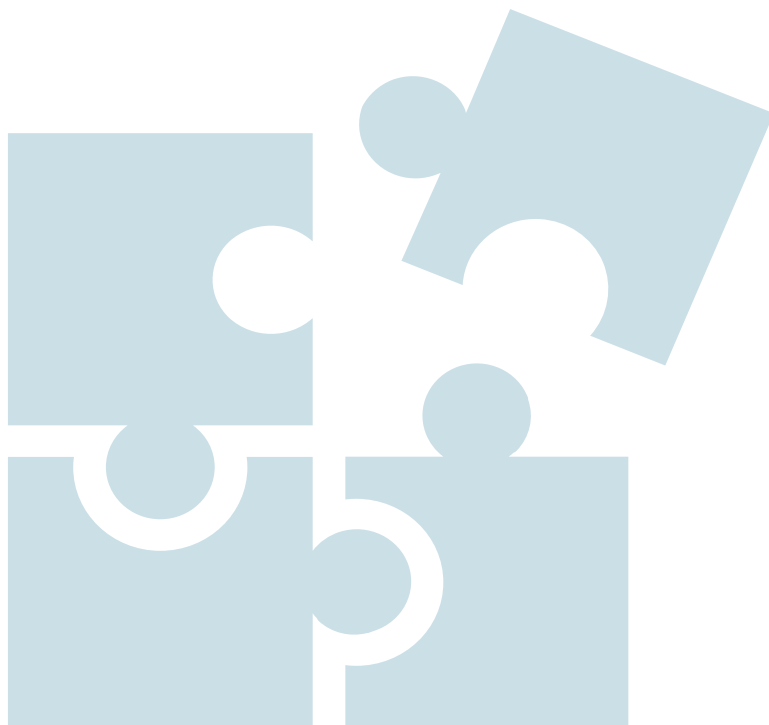
Contaminants et matrices concernés

Salmonelles (14)				Pesticides (3)		Afla B1	Ambroisie
Son de blé (7)	Trtx soja (4)	FSM	Trtx tourne sol	Féverole	Sorgho	Maïs	Sorgho
		Triticale		Trtx germe maïs		Cyanure	Zéa
						Trtx lin	Issues de céréales



Commission surveillance & alerte

Points Clés à retenir



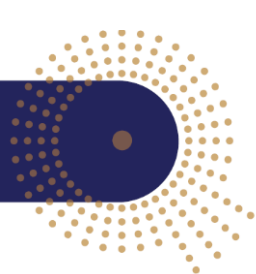
- 1 Nouveau Protocole Alerte**
Ouverture du périmètre à l'échelle nationale et intégration des alertes du plan compléments depuis 2025.
- 2 La réactivité comme priorité**
Afin d'assurer le bon fonctionnement du protocole d'alerte, la cellule s'appuie sur la disponibilité et les connaissances des experts issus de différents domaines (MP, achat, laboratoire et substance indésirable).
- 3 L'amélioration continue au cœur du système**
Cette année, la commission œuvre à la mise à jour des documents de référence ainsi qu'à l'élaboration d'un guide de gestion des alertes, qui seront mis à disposition de l'ensemble des partenaires.

Commission Transport

Commission n°3

Un transport qui rayonne





Commission Transport

12
Membres de la
commission

2-3
Réunions
commission

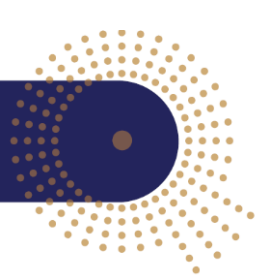
2
Groupes de
Travail/mixte

Ludovic
MICHEL-
Administrateur
réfèrent

Sandrine
PARKS
-
Réfèrente

Pascal AZAM
-
Administrateur
réfèrent

Louise REGNIER –
LCA
Arnaud
CHARRIER –
Animateur



Objectifs et missions :

- Préserver la **qualité sanitaire** des matières premières et aliments composés pendant les phases de transport vrac par route.
- Représenter l'**exigence des fabricants d'aliments** dans un cahier des charges robuste et pertinent.
- Assurer le respect des exigences par des **audits tierce partie** réalisés chez les opérateurs de transport par des auditeurs formés et qualifiés par Oqualim, issus d'Organismes Certificateurs habilités.
- Maintenir et développer des **reconnaisances mutuelles** avec d'autres référentiels européens.

Qualimat Transport en quelques chiffres au 20/05/2026



2332

Opérateurs de transport
certifiés



12

Organismes Certificateurs



210

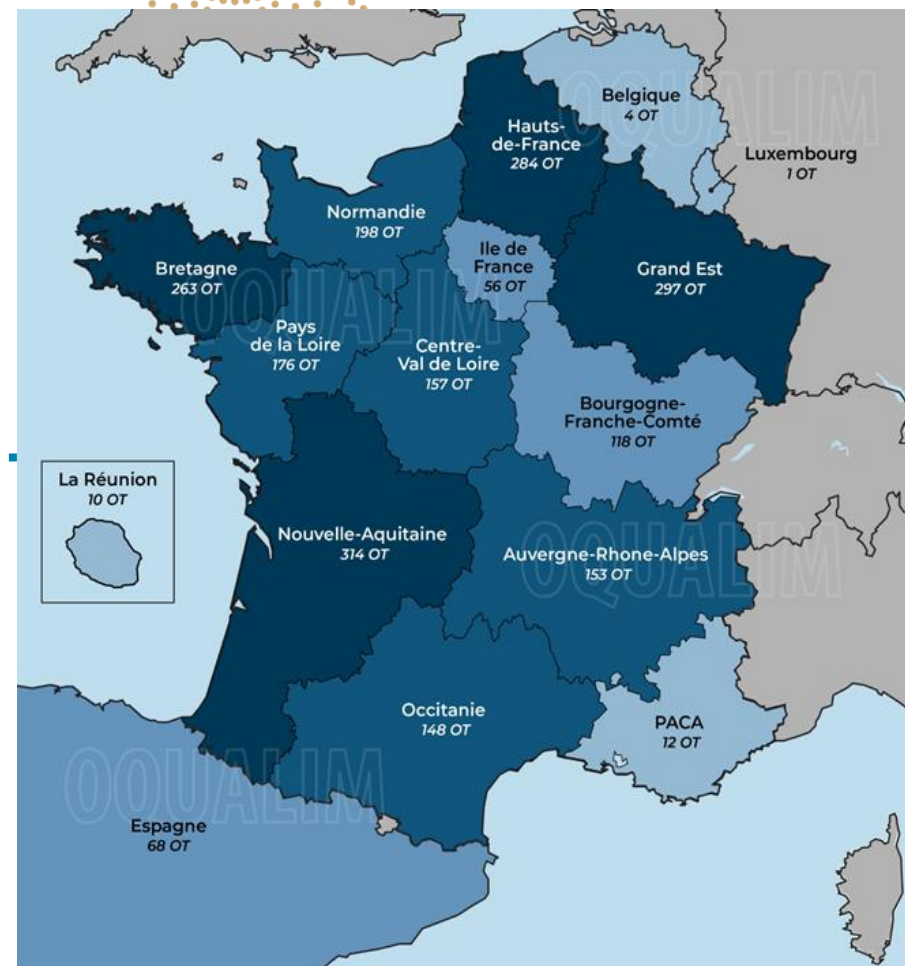
Points de lavages
enregistrés



133

Auditeurs Qualifiés

+7



Qualimat Transport en quelques chiffres au 20/05/2026

Communications diffusées depuis la dernière AG

- 1 FOCUS (OT)

Reprise des points clés des focus précédemment diffusés.

- 1 QuaLINK (OC)

Analyse des réponses aux NC données en audit
Gestion des DVR (Dossier à Vigilance renforcée)

FOCUS #9

Maintenance régulière du matériel (Focus 1)

Un matériel de transport mal entretenu peut provoquer des risques sanitaires comme par exemple :

- Biologiques : prolifération bactérienne liée aux points de rétention
- Physiques : présence de corps étrangers dus à des pièces qui se détachent ou se détériorent
- Chimiques : résidus de produit de maintenance non agréés contact alimentaire

Le § 6 du cahier des charges Qualimat Transport impose la mise en place de modalités de maintenance préventive et curative, formalisées dans votre système qualité.



Formation du personnel aux techniques de nettoyage et sensibilisation aux risques (Focus 1 et Focus 4.1)

Une équipe bien formée permet de prévenir les erreurs, de résoudre efficacement les problèmes, et d'optimiser les ressources en temps et en argent.

Rappel essentiel : tous les collaborateurs impliqués dans l'application du cahier des charges Qualimat Transport doivent être informés et formés à son contenu et à sa mise en œuvre.

Les niveaux de nettoyage définis dans la base IDTF sont des seuils minimaux : il est du ressort de l'opérateur de transport de s'assurer que les contenants soient vides, propres et secs (ou vides et propres pour les citernes transportant des liquides).

Les niveaux de nettoyage et le classement des marchandises sont sous d'une analyse des dangers et des risques. Certaines marchandises nécessitant un niveau B ou C peuvent bénéficier de dégressivités selon les cas (Focus 4.1).

Réalisation d'audits terrain (Focus 5)

Le Règlement de Reconnaissance Tierce Partie prévoit plusieurs types d'audits. À l'issue de chaque audit, l'auditeur transmet un rapport pouvant contenir des non-conformités ou des écarts. Il revient à l'opérateur de transport de répondre aux constats d'audit, en apportant des actions correctives appropriées. Ci-dessous, vous trouverez des méthodes recommandées pour identifier les causes racines et mettre en œuvre des solutions efficaces.

*Alerte = Signalement effectué aux Pouvoirs Publics lorsqu'une non-conformité a été détectée sur un ou des aliments pour animaux déjà mis sur le marché (source : Avis du CSNA 2022 - Signalement des non-conformités).

Nettoyage des contenants : exigences et traçabilité (Focus 4.1)

Le cahier des charges Qualimat Transport définit quatre niveaux de nettoyage : A, B, C et D. Chaque opération de nettoyage doit être enregistrée et archivée afin d'assurer une traçabilité en cas d'audit, de contrôle sanitaire ou d'alerte.

Rappel important : en cas de déclenchement d'alerte par OQUALIM, un nettoyage de niveau D du ou des contenants visé(s) est demandé.

DESCRIPTION DE L'ECART



3. L'état des écarts :

Cette dernière partie illustre l'état de cet état des écarts. Le Règlement de Reconnaissance Tierce Partie mentionne :

3.2. Lorsque des écarts mineurs (une observation définitive pour des écarts mineurs) ont été constatés, le plan d'action correctif est satisfaisant et bien évalué, l'opérateur peut être exempté.

3.3. et 3.4. Lorsque des écarts majeurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.5. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.6. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.7. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.8. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.9. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.10. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.11. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.12. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.13. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.14. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.15. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.16. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.17. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.18. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.19. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.20. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.21. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.22. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.23. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.24. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.25. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.26. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

3.27. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.

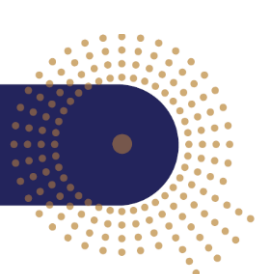
3.28. Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'opérateur doit être informé et doit être informé de la nécessité d'un audit régulier de son système.



COMMISSION Transport

Sujets d'actualités

Perspectives annoncées en 2025	Actions clés 2025/2026 et après
Renforcer la relation avec les OC et la supervision	Points mensuels en individuel OC/OQUALIM Groupes mixtes Diagnostics de supervision Audits témoins (3 réalisés)
Consolider les reconnaissances mutuelles existantes	ICRT et table ronde à Vienne, Autriche (2025) ICRT et table ronde à Paris FR (2026) Accords avec GMP+, OVOCOM, QS, CSA-GTP. Audits témoins
Accroître la robustesse du dispositif	Mise à jour des documents de référence (Cdc V7) Formation Devenir Auditeurs QTTP améliorée Intégration des diagnostics de supervision (4 réalisés 5 en cours) de manière systématique. Audits témoins
Elargir les accords de reconnaissance mutuelle	AIC (UK) (en cours) EFISC GTP (schéma européen) (en cours)



COMMISSION Transport – Zoom sur les audits témoins

Le chargé de projet OQUALIM (Sandrine Parks) intervenant uniquement en tant que témoin silencieux.

3 audits témoins réalisés auprès d'OT très différents

Taille variée : de 12 salariés à plus de 700 employés au niveau du groupe

Maturité différente :

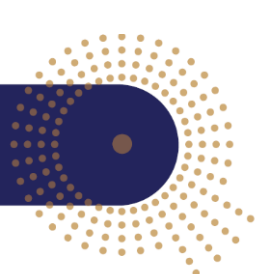
- 2 OT primo-certifiés, OT en audit de renouvellement

Organisation interne contrastée :

- Gestion papier vs dématérialisation
- Présence ou non de QHSE dédié

Commission Transport - les audits témoins

Points forts observés	Points d'attention récurrents
Pédagogie et relationnel des auditeurs	QPE (Questionnaire Préalable d'Entreprise) incomplet ou imprécis
Maîtrise solide du dispositif QTTP	Terminologie non harmonisée
Explication claire des risques feed safety	HACCP : réceptivité variable
Recherche de preuves rigoureuse (formations, archivage)	
traçabilité vérifiée avec précision	
Sérieux et professionnalisme des OT et OC	



Commission Transport - les audits témoins accélérateurs de progrès

La suite invite à :

- Renforcer le profil type d'un auditeur d'un OC habilité,
- Définir les modalités à intégrer au Règlement Tierce Partie,
- Utiliser ces retours d'audits témoin pour renforcer la supervision et la communication avec les OC.

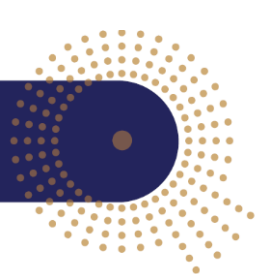
Les audits témoins, un outil de l'amélioration continue



Merci aux OC et aux OT, aux auditeurs et à l'ensemble des équipes, qui se sont portés volontaires pour la réalisation des 3 audits témoins.

Commission Amont

Commission n°4



COMMISSION AMONT



8
Membres de la
commission

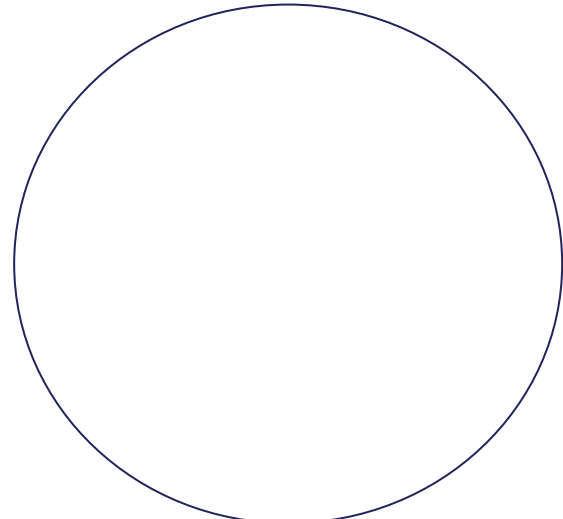
2
Réunions de la
commission en
2025

Dernière réunion en
juin 2025

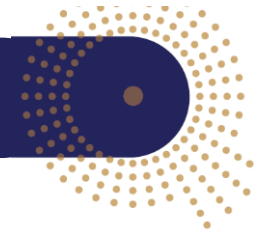
Cathy HATTE
-
Administratrice
référente

Emmanuel
REVEILLERE
-
Délégué référent

Julie DOUDOUX
-
Référente
Oqualim



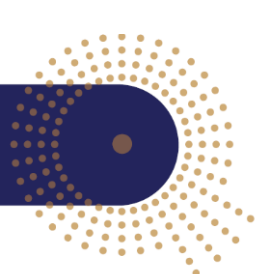
Commission Amont



« Amont » est une démarche mutualisée de diagnostics techniques des fournisseurs de la nutrition animale reposant sur un principe d'amélioration continue.

Objectifs et missions :

- Contribuer à la **maîtrise de la sécurité sanitaire**, de la **traçabilité** et de la **valeur nutritionnelle** des matières premières et additifs destinés à l'alimentation animale
- **Mutualiser des diagnostics techniques** réalisés chez des fournisseurs
- Identifier les **points de maîtrise** acquis par les fournisseurs
- **Sensibiliser** les fournisseurs aux besoins spécifiques de la filière
- S'intégrer dans le dispositif de maîtrise des fournisseurs comme un **outil complémentaire des démarches qualités existantes** chez les fournisseurs.



COMMISSION AMONT

Chiffres clés en 10 ans d'existence

56

Diagnosics réalisés

Chez les fournisseurs des partenaires par des binômes d'auditeurs formés à la démarche Amont

45

Auditeurs formés

À la démarche Amont par une formation qualifiante réalisée par Bureau Veritas. Dernière session de formation : 11/10/2022

Dernier
diagnostic :
Avril 2024

17

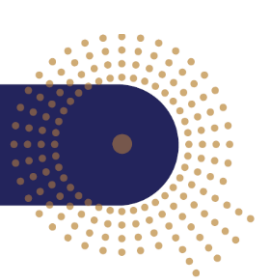
Secteurs d'activités

Diagnostiqués, principalement le secteur du stockage de céréales (12), stockage portuaire, trituration et fournisseurs de matières premières minérales, liquides (phosphates, carbonates, liquides)

4

Outils mutualisés

Une grille d'audit métier, 1 protocole de réalisation des diagnostics, une formation d'audit fournisseur et une boîte à outils à destination des auditeurs formés



COMMISSION AMONT

Sujets d'actualités

La commission Amont est une commission **qui cherche encore son modèle de fonctionnement**

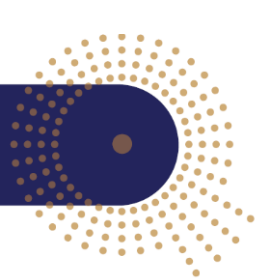
Points forts et acquis de la commission Amont :

Il y a des **attentes des fabricants** sur la maîtrise des fournisseurs de manière générale

La formation qualifiante des auditeurs est une brique importante du dispositif : Tous les participants, qui sont des professionnels issus des services qualité ou achat ont toujours validé l'intérêt de la formation

La grille d'audit Qualimat Amont est un outil robuste, conçue par des professionnels qui connaissent le métier :

- C'est la deuxième brique importante du dispositif
 - Elle a été construite dans l'objectif de mieux connaître les fournisseurs, de faire connaître la nutrition animale et ses besoins en termes de sécurité sanitaire mais également de qualité nutritionnelle des produits.
- **Sans avancée majeure sur cette commission, Y-a-t-il un intérêt à garder cette commission ?**
- **Si oui, Quels sont les besoins et les enjeux 2026 des fabricants en termes de maîtrise de l'amont ?**



COMMISSION AMONT

Perspectives



Les besoins des
fabricants et du
Conseil
d'Administration

Sollicitation de l'Audience :

**Au cours de la journée ou ultérieurement,
n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des
besoins vis-à-vis de la maîtrise des fournisseurs,
des attentes vis-à-vis de la commission Amont.**

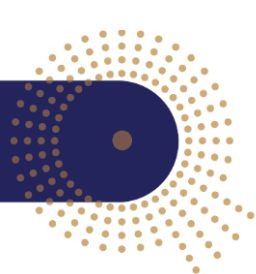
Comprendre

Explorer

Structurer

Commission Référencement

Commission n°5



COMMISSION REFERENCEMENT

18

Membres de la
commission

4

Réunions en 2025

Nathalie
CHOUPEAUX
(VETAGRI)

-
Administratrice
référente

Michaël LE BIHAN
(LE GOUessant)


Administrateur
réfèrent

Cécile BOUVERET

-
Référente
Commission

Pascal LE PAIH
(SANDERS)

-
Administrateur
réfèrent

Agathe GEOFFROY
(SNIA)

-
Céline RAVEL
(LCA NA)

-
Cécile PICART
(ACFA-CIAL)

Commission référencement



Objectifs et missions :

- Développer, suivre, améliorer les outils & programmes de certification
- Apporter une réponse adaptée aux enjeux de sécurité sanitaire, qualité, environnement, conformité aux cahiers des charges

Commission référencement

Ecosystème OQUALIM

3 administrateurs référents :
Nathalie CHOUPEAUX (VETAGRI)
Mickael LE BIHAN (LE GOUessant)
Pascal LE PAIH (SANDERS)

Accréditation

2026

GT
schémas de
certification

2026

Reconnaitances
mutuelles

Hôte France ICRT
+ Table ronde
(24 & 25/11/2026)

Comité de
section
COFRAC

Commission
COFRAC

18 membres
Commission
référencement

Comité
de suivi

7 OC

39 auditeurs

13 membres
GT STNO

14 membres
GT STNE

18 membres
GT ST2E

Avis
pouvoirs
publics

Comité suivi
CSA-GTP

Commission référencement

Chiffres clés certification

RCNA
346 sites
certifiés

122 sites
certifiés
RCNA
International

AC: 95 % de la
production
française
AM-PM : 100%

AC : Aliments composés
AM : Aliments minéraux
PM : Prémélanges

STNO
296 sites
certifiés



STNE
50 sites
certifiés



RCF
24 sites
certifiés

SDNA
8 sites
certifiés



2026

ST2E
14 sites
certifiés

ENV

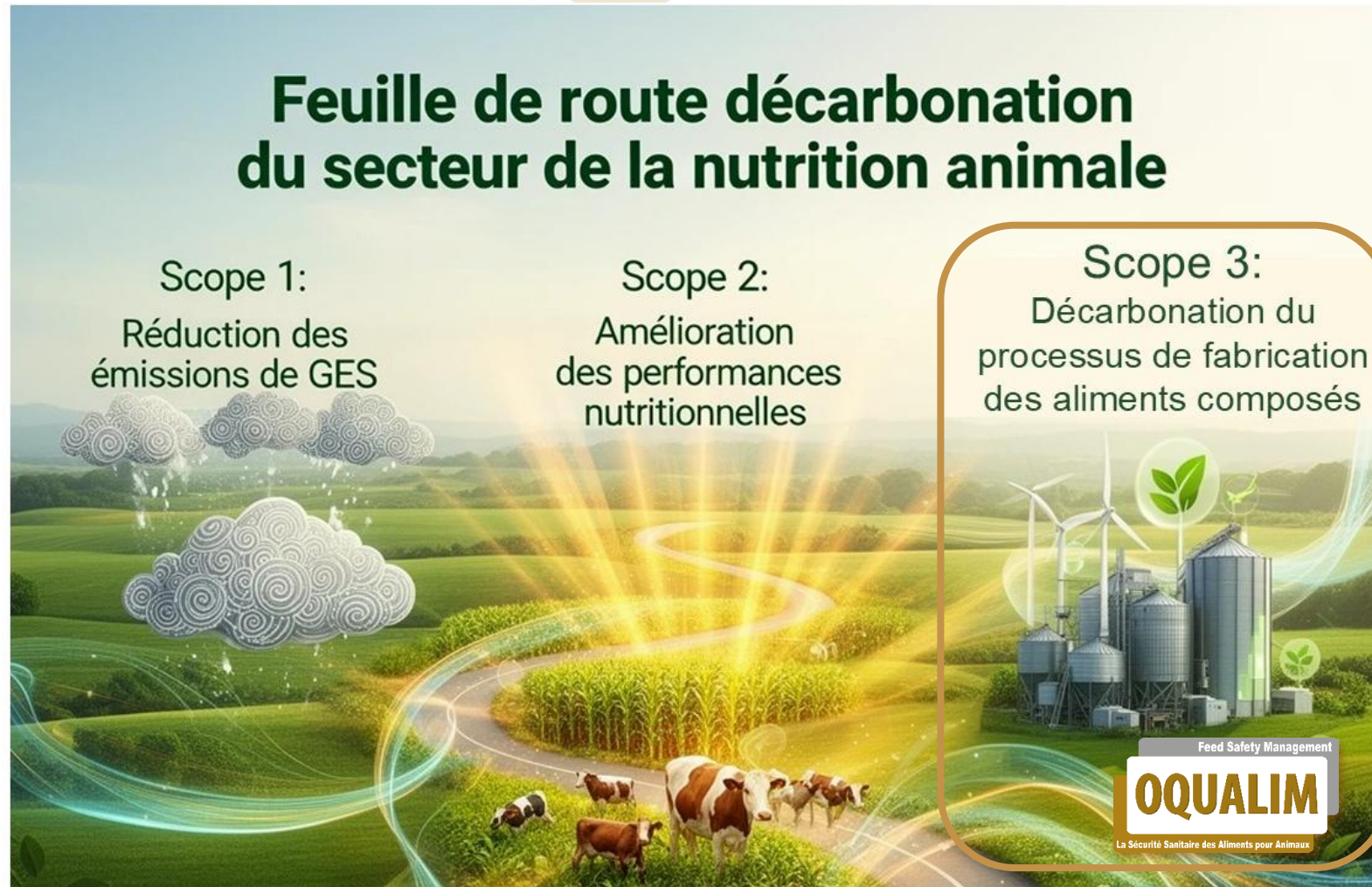
Empreinte Environnementale :
évaluation des impacts
environnementaux d'un produit.

Développement d'un volet environnemental



Commission référencement – ST2E

Historique :



➤ Outils de mesure permettant de quantifier les GES des produits de nutrition animale.

Commission référencement – ST2E

Objectifs :



- Disposer de données d'empreinte environnementale de produits **fiables, comparables & harmonisées**.
- **Garantir l'application & le respect de la méthode du Guide méthodologique pour le calcul de l'empreinte carbone des aliments composés** publié par La Coopération Agricole Nutrition animale & le SNIA.



Périmètre :

- Toutes les données d'impact environnemental que le fabricant d'aliments composés communiquera.
- Couvre la catégorie d'impact « changement climatique » ou « CO2 » du PEF.

Focus ST2E 2025 :



Publication du nouveau Socle Technique Empreinte Environnementale ST2E en décembre 2025

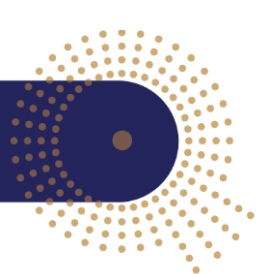
- 6 réunions du GT ST2E pour l'élaboration du programme (référentiel/ protocole/grille)
- 3 audits blancs réalisés par un organisme indépendant sur multi-sites
- 5 présentations aux parties prenantes et externes



Travaux en cours avec les schémas UE dans un objectif de reconnaissance mutuelle courant 2026.

Commission Plans Aliments

Commission n°6



COMMISSION PLANS ALIMENTS



13
Membres de la
commission

Pascal PERRIN
-
Administrateur
réfèrent

Julie DOUDOUX
-
Réfèrente Pôle
Surveillance



3
Réunions par an

Loïc MARCHAUD
-
Délégué réfèrent

Blandine
MARKWITZ
(SNIA)
-
Céline RAVEL
(LCA NA)

6
Groupes de Travail

Commission Plans Aliments

Objectifs :

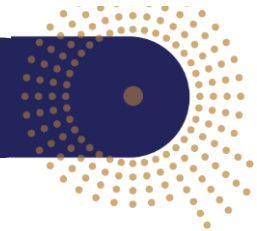
L'objectif principal de la commission Plans Aliments est d'assurer la **mise en place et le suivi des plans collectifs mutualisés d'autocontrôles à l'échelle nationale.**

Au fil des années, plusieurs plans ont été développés pour répondre aux spécificités métiers :

- les plans aliments (aliments composés, bio, allaitement)
- le plan STNO (nourris sans OGM <0,9%)
- le plan STNE (nutrition équine)

Les plans mutualisés améliorent la **connaissance et la maîtrise des contaminants** tant au niveau individuel pour les participants que collectif pour les fabricants d'aliments composés pour animaux.

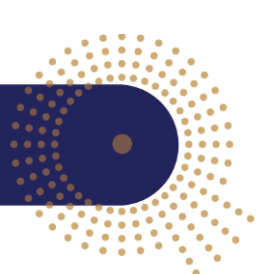
Commission Plans Aliments



Missions :

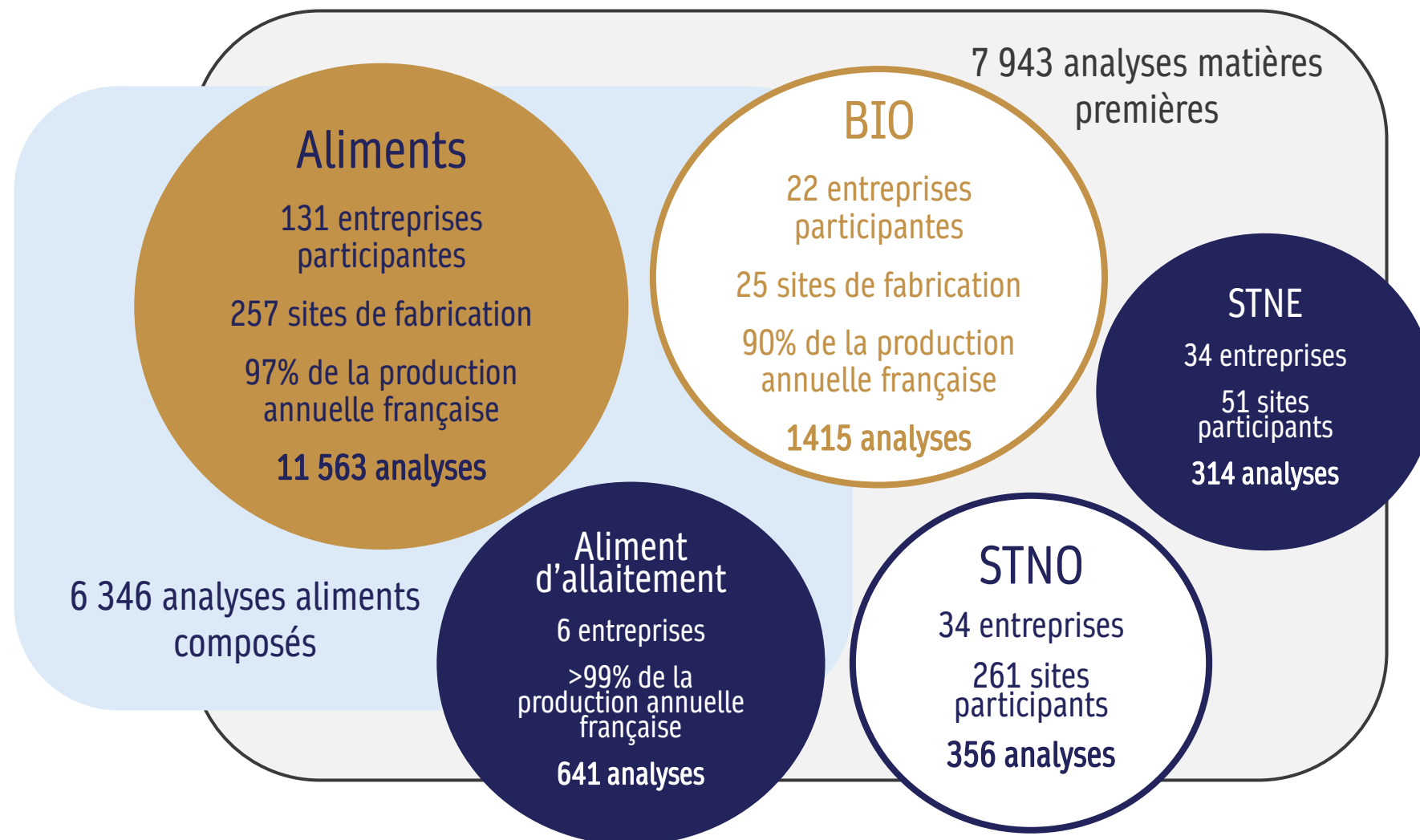
La commission Plans Aliments a pour mission :

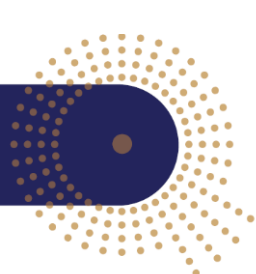
- De **définir les principes de répartition des analyses** entre les entreprises participantes
- De **valider** annuellement **les plans** élaborés par les groupes de travail
- De **proposer des améliorations** pour le fonctionnement des plans
- **D'élaborer des documents** pour faciliter la compréhension des plans par les entreprises, les professionnels et les pouvoirs publics



COMMISSION PLANS ALIMENT

Chiffres clés





COMMISSION PLANS ALIMENT

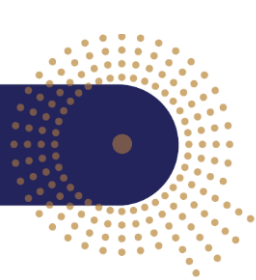
Focus

OQUALIM dispose d'une compétence d'expertise laboratoire :

Le groupe de travail Laboratoire constitué d'experts indépendants, de responsables laboratoires internes, de membre du BIPEA et du SCL 35(DGCCRF et Douane)

Ses missions :

- ✓ **Référencer les laboratoires** pour les plans aliments Oqualim selon un processus bien défini et des **exigences techniques complémentaires** (validation des méthodes, participation à des circuits inter-laboratoires) à l'accréditation des laboratoires
- ✓ **Réaliser le suivi des référencements** avec une révision tous les 3 ans de l'ensemble des référencements
- ✓ Se rendre disponible pour **répondre aux questions techniques laboratoires des partenaires OQUALIM**



COMMISSION PLANS ALIMENTS

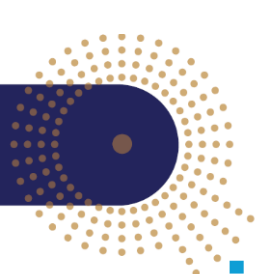
Perspectives

En tant qu'Association de sécurité sanitaire des aliments pour animaux, Oqualim doit :

- Être **précurseur dans la surveillance des risques émergents**
- **Anticiper** l'arrivée de nouvelles réglementations en alimentation animale

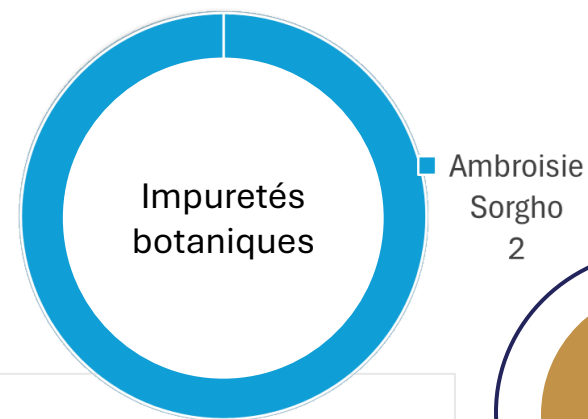
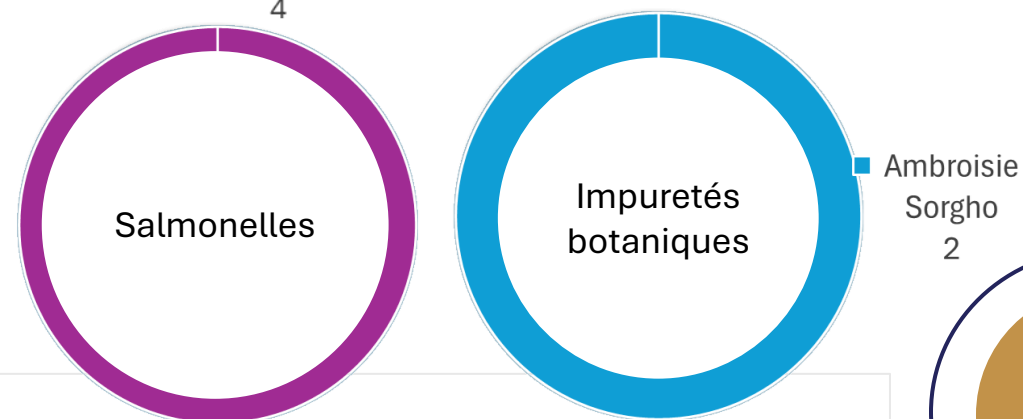
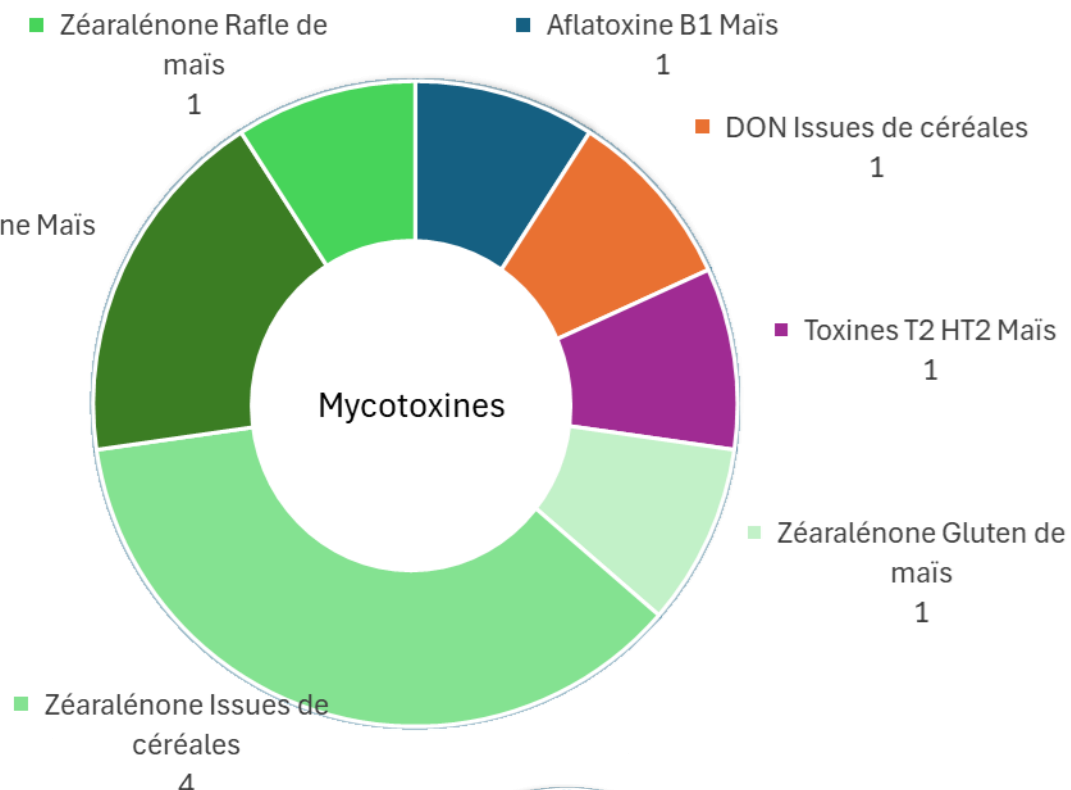
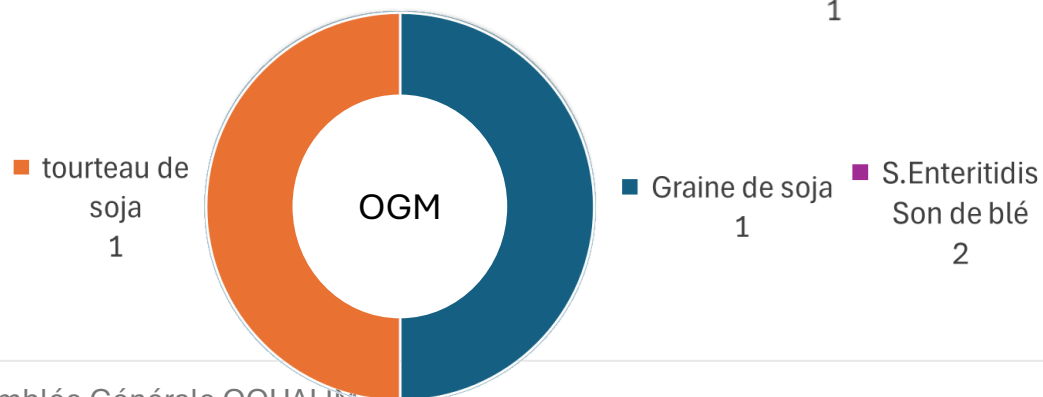
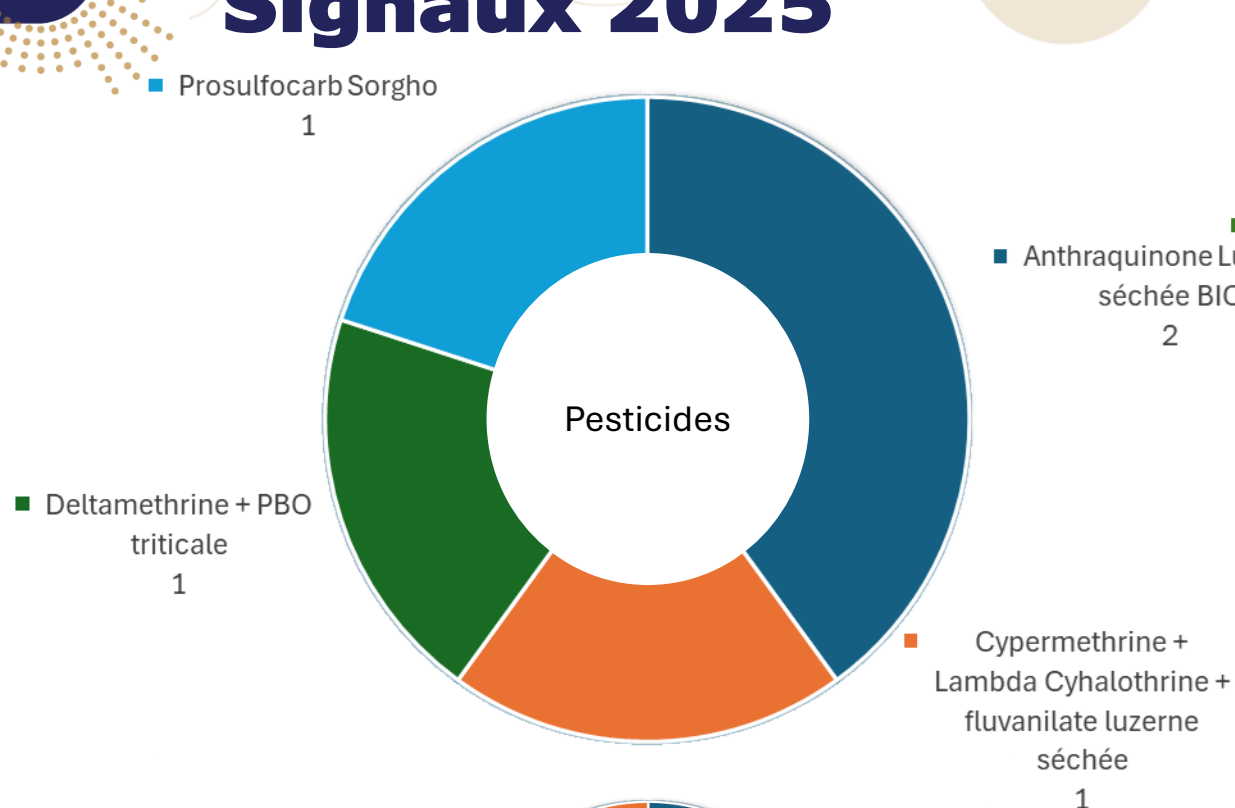
Pour cela, Oqualim s'appuie sur la commission Plans Aliments et sa mission de **veille des contaminants et des risques émergents**.

- **Veille** scientifique et réglementaire
- **Déploiement d'analyses exploratoires** à travers les plans mutualisés :
 - ✓ Alcaloïdes pyrrolizidiniques, PFAS (depuis 2024)
 - ✓ MOSH MOAH, Nickel actuellement à l'étude



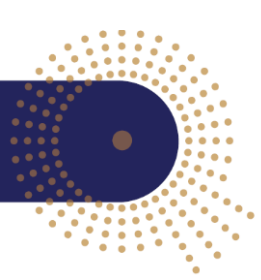
COMMISSION PLANS ALIMENT

Signaux 2025



Commission Plan Compléments

Commission n°7



COMMISSION PLAN COMPLÉMENTS



13 membres dans la
Commission



1 réunion de la
Commission en 2025

Administratrice
référente :
Vanessa
LECHEVESTRIER

Administrateur
référent :
Franck
LETOURNEL

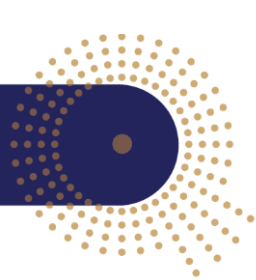
Claire HACQUIN
-
Référente
Commission

Référente AFCA-
CIAL :
Cécile PICART

Commission Plan Compléments

Objectifs et missions :

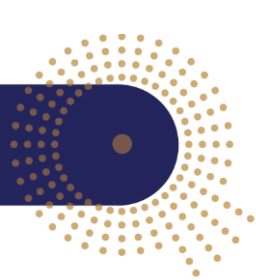
- Surveiller les **niveaux de contaminants** dans les intrants.
- **Optimiser les coûts d'analyses** pour chaque entreprise participante.
- Mettre en œuvre un **système d'alertes internes réactif** en cas de détection de non-conformité.



COMMISSION PLAN COMPLÉMENTS

Chiffres clés

- Quasi-totalité de la production française : **43 entreprises, 56 sites de production** en 2025
- **3 530** analyses (dioxines, métaux lourds, salmonelles)
- Taux de réalisation : **118%**
- **Focus salmonelles** : 1 sérotype réglementé détecté dans du blé



COMMISSION PLAN COMPLÉMENTS

Sujets d'actualités

- Transfert de la gestion opérationnelle du Plan de l'AFCA-CIAL à Oqualim
- Adaptation continue selon les évolutions des substances indésirables : analyses exploratoires sur contaminants émergents.
- Travaux communs avec la **Commission Surveillance et Alerte** : intégration des spécificités du Plan Compléments.

Questions / Réponses

Merci à toute l'équipe

Merci à toute l'équipe :

- Une année 2025 déterminante pour le nouvel Oqualim
- Une organisation unifiée désormais opérationnelle
- Des avancées concrètes sur tous nos enjeux clés (alertes, partenariats, socle carbone ST2E...)

Une réussite collective, rendue possible par votre engagement, votre expertise et votre esprit d'équipe

Bravo !



Pause déjeuner

Place maintenant à un moment convivial autour du buffet

ASSEMBLÉE GENERALE

27 **20**
mai **26**
10h-16h30



LILLE - LESQUIN

PROGRAMME

Accueil dès 9h30 - Démarrage - 10h00

10h- 12h30 OQUALIM 2025, une organisation nationale

- *Rapport moral et mot du Président*
- *Les pôles et commissions, l'équipe et les binômes référents*
- *Travaux des commissions*

12h30 – 14h00 Déjeuner, échanges entre participants

14h00 – 16h00 Maîtrise de la qualité des matières premières dans un contexte régional

- *Contexte des Hauts de France*
- *Table ronde sur la maîtriser du risque Salmonella*
- *Innovation et traitement à l'Ozone*

16h00 – 16h30 Café & Echanges entre participants

Fin - 16h30



Maitrise de la qualité des matières premières dans le contexte régional des hauts de France

Assemblée Générale du 27 mai 2026

La Région des Hauts de France

François Ryckebusch, Président de NutriArche



Présentation de notre association
régionale

AG Oqualim – Lille – 27 Mai 2026

Qui sommes-nous ?

- 14 entreprises des Régions Hauts-de-France, Grand Est et Haute Normandie, représentant de façon assez équilibrée les 3 syndicats Afca-Cial, LCA-Nutrition Animale et SNIA.
- Bureau : F Ryckebusch (Uneal), A Barré (Nealia), E Hoeltgen (Alfador), Ph St Pol (Sanders Nord Est), B Waldhoff (France Mélasses)

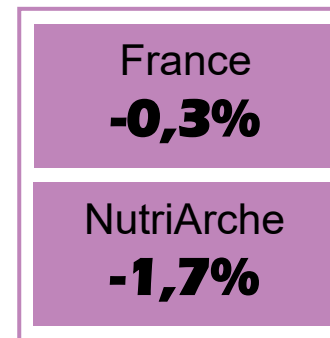
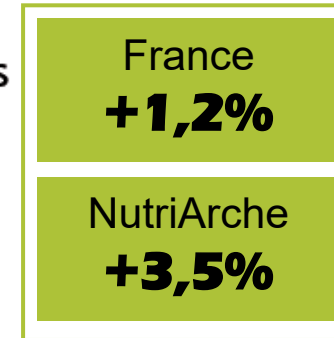
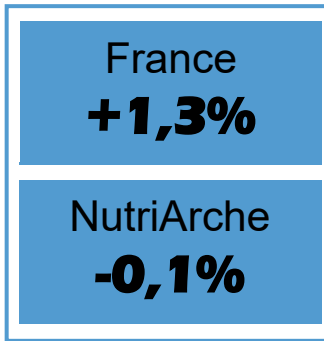


Qui sommes-nous ?

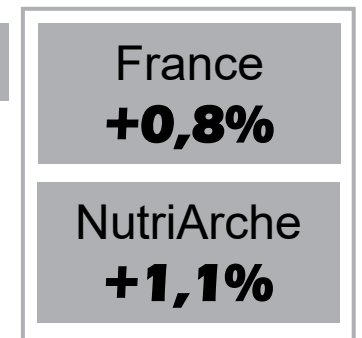


Production d'aliments composés

Campagne 2024/25 (vs 2023/24)

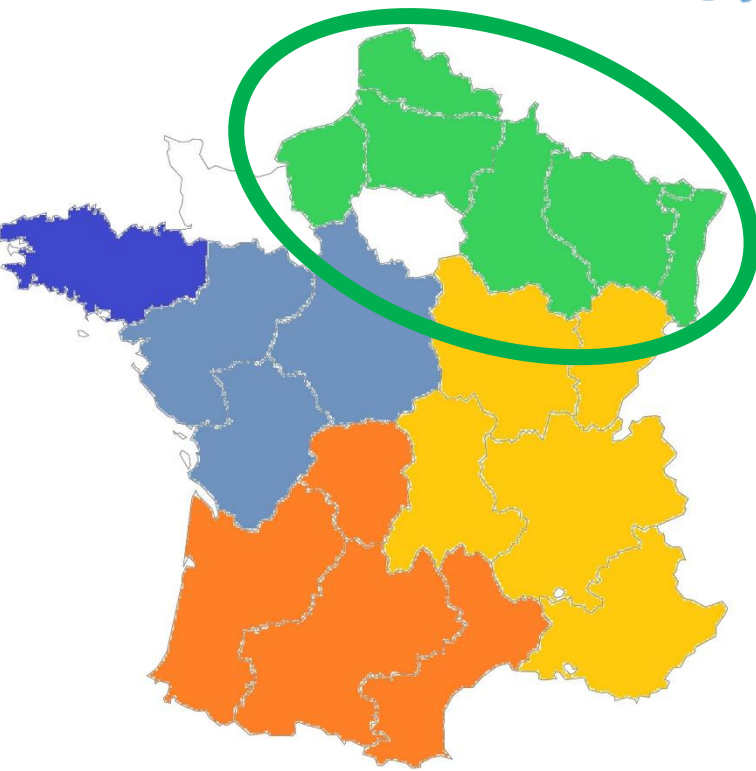


TOTAL



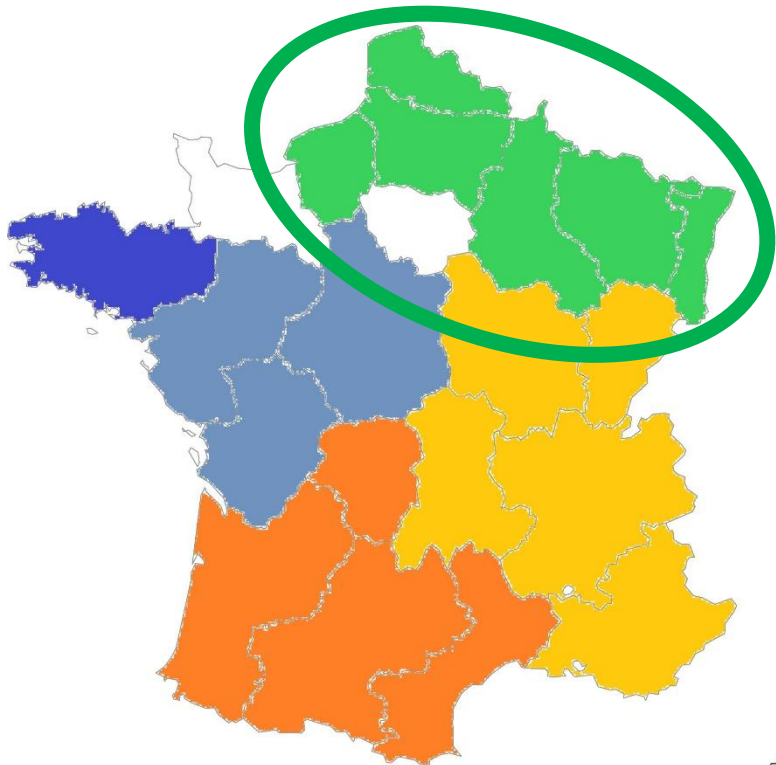
Source : SSP / LCA NA / SNIA

→ Entreprises du panel mensuel
→ Statistiques provisoires



Production d'aliments composés

Campagne 2024/25 (vs 2023/24)



Catégorie	NUTRIARCHE		
	Tonnage d'aliments	% d'évolution	Part de la production nationale
Ruminants (mash inclus)	746 300	-0,1%	11,9%
dont Vaches Laitières (hors mash)	372 800	-4,5%	
dont Autres bovins (hors mash)	120 800	0,8%	
Porcs	81 300	-1,7%	1,9%
dont engraissement	57 100	-4,3%	
Volailles	611 800	3,5%	7,6%
dont Poulet	232 700	7,8%	
dont Pondeuses	349 700	2,6%	
Autres (dont allait.)	88 100	-1,3%	9,8%
Total	1 527 400	1,1%	7,8%

Source : SSP / LCA NA / SNIA
→ Entreprises du panel mensuel
→ Statistiques provisoires

HDF = 50% de Nutriarche

Enjeux régionaux

- Dynamique des filières d'élevage, qui disparaissent parfois plus rapidement dans nos régions « peu denses ». LCA Hauts de France a réalisé un travail de prospective sur les filières bovines en région à 5 ans. Aujourd'hui le travail des Conférences sur la Souveraineté Alimentaire prend le relais.
- Opportunité du bassin de consommation et de la présence de nombreux transformateurs sur notre territoire.
- Concurrence frontalière toujours plus grande. Les acteurs BeNeLux subissent également la déprise et ont des ambitions sur nos marchés (aliments, produits animaux...).
- On estime à environ 200.000 t/an les volumes d'aliments composés qui passent nos frontières (mais aucune donnée officielle...).
- Récemment, un important projet d'implantation néerlandais à Dunkerque. La taille du projet était de nature à déséquilibrer fortement l'activité au niveau régional, montrant bien la fragilité de notre industrie et son exposition au « risque frontalier ».



La prévalence du risque Salmonelle

Julie Doudoux

Bilan OQUALIM 2015 - 2025

Surveillance, niveaux
de prévalence et
moyens de maîtrise
des Salmonelles
au maillon nutrition
animale



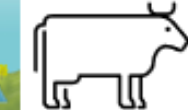
Réglementation



Sérotypes réglementés (arrêté du 3 mai 2022 listant les maladies animales réglementées)



Reproducteurs



S.
enteritidis

S.
typhiurium

S.
kentucky

S. infantis

S. hadar

S. virchow

S.
enteritidis

S.
typhiurium

S.
kentucky



Surveillance



salmonelles des matières premières et des aliments composés _ OQUALIM

Matières premières (2974 analyses en 2025)

Aliments composés (5399 analyses en 2025)

Matières premières métropolitaines

Matières premières d'importation

Compléments

50 entreprises
64 sites de fabrication d'aliments complémentaires et prémélanges

Quasi-totalité de la production française

144

analyses
en 2025

Aliments

126 entreprises / 257 sites de fabrication d'aliments composés
95% de la production française

1506

analyses
en 2025

4995 analyses en
2025 dont **755** sur
aliments porcins

Bio

22 entreprises / 25 sites de fabrication d'aliments composés BIO
90% de la production française

168

analyses
en 2025

404 analyses en
2025 dont **17** sur
aliments porcins

Mutualisation des analyses fournisseurs

6 importateurs partenaires
MP prélevées au déchargement des navires

1156

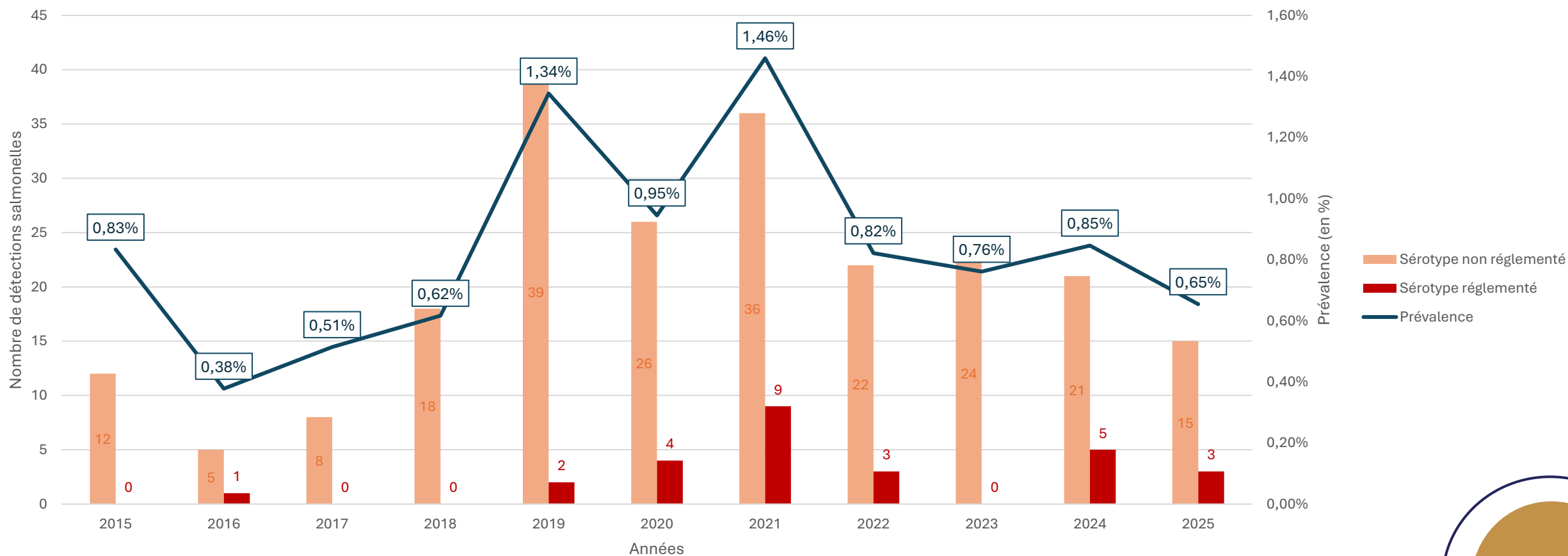
analyses
en 2025

Plans d'autocontrôles
mutualisés

Mutualisation des
analyses
fournisseurs

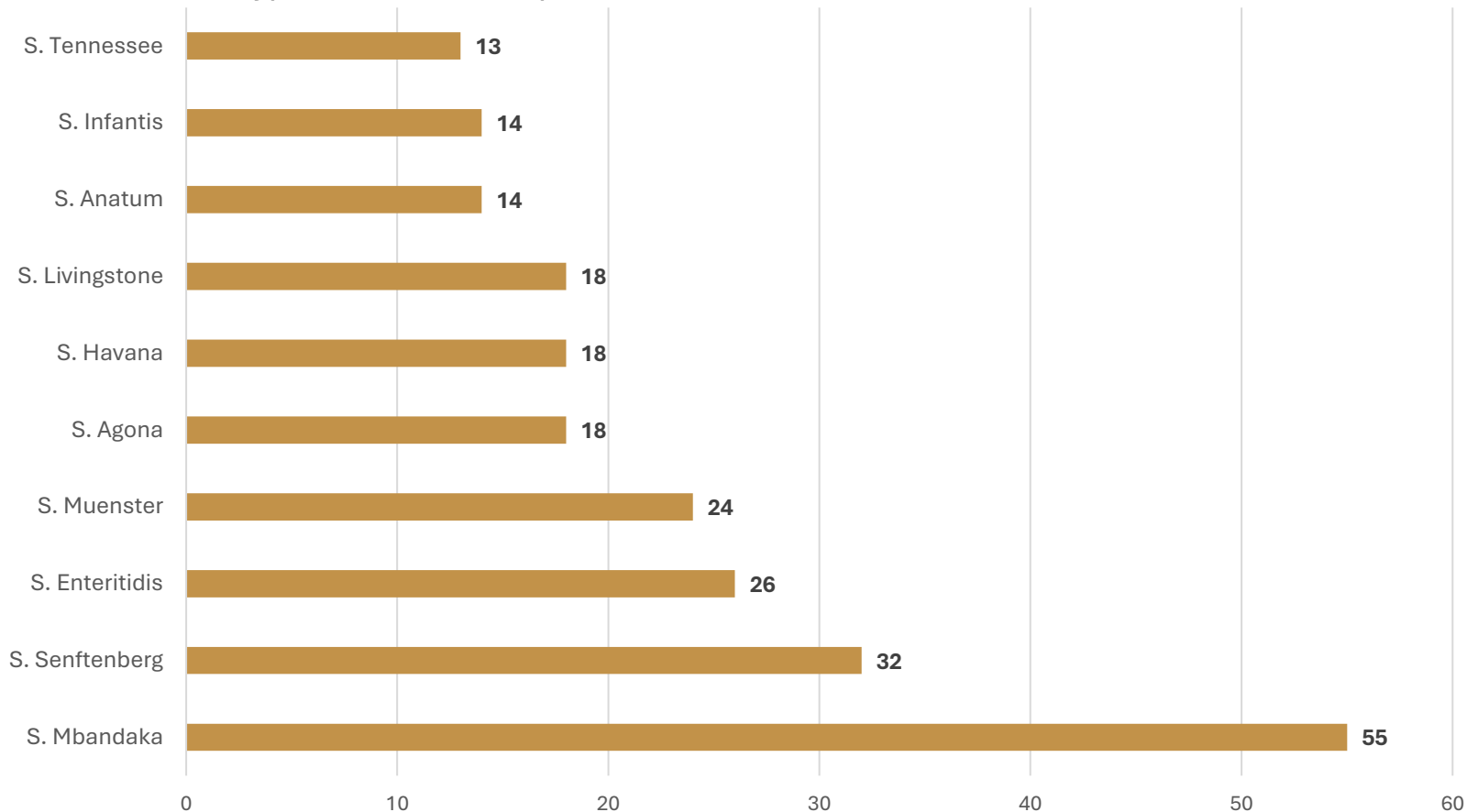
Prévalence

Prévalence salmonelles sur matières premières sur les 10 dernières années
Source : Résultats mutualisés fournisseurs, Plans d'analyses mutualisés Oqualim Aliment et Complément



Sérotypes

TOP 10 sérotypes détectés tous produits confondus les 10 dernières années



TOP 3 des sérotypes réglementés en Alimentation animale détectés sur MP :

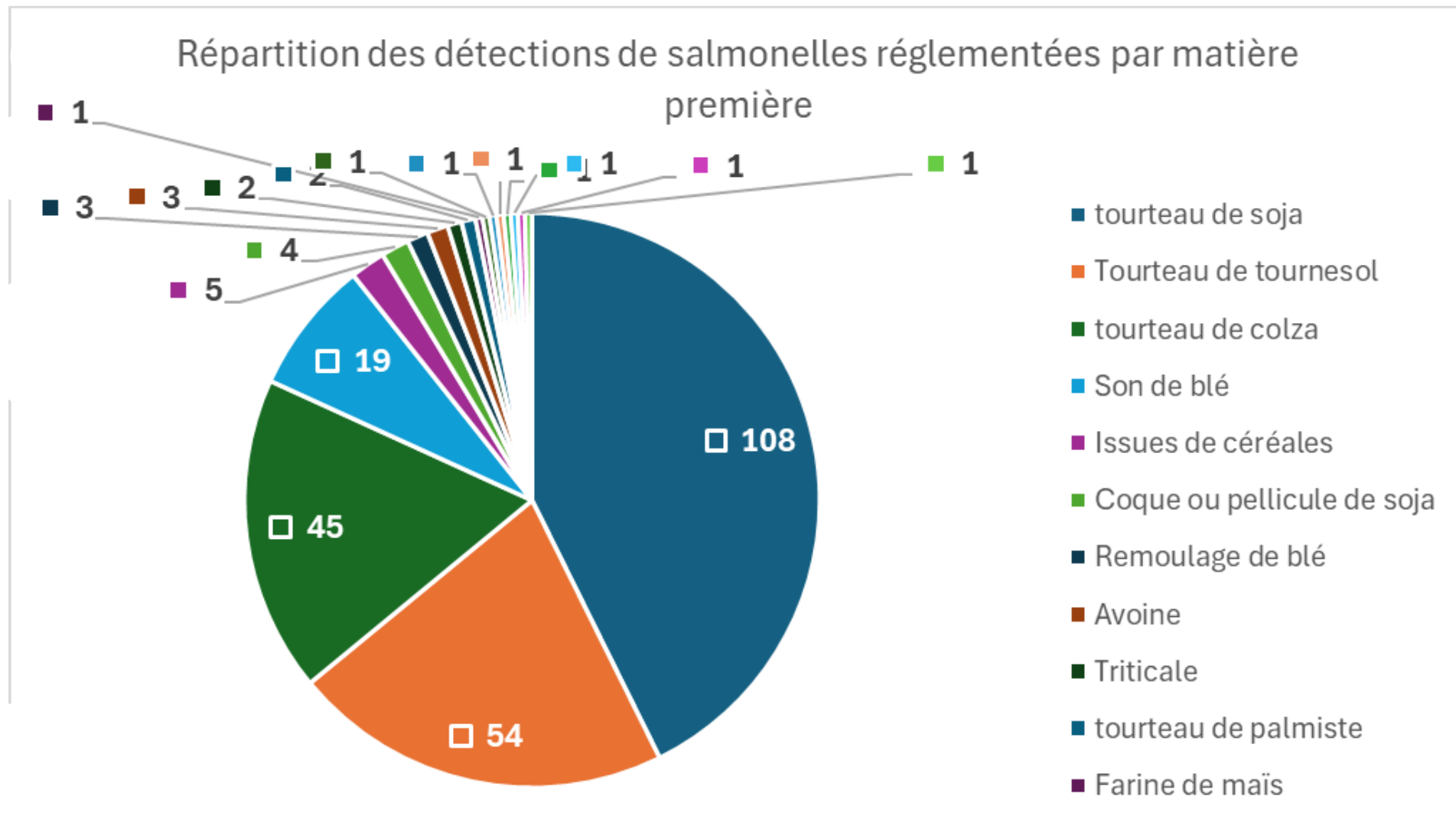
- S. Enteritidis (25 détections)
- S. Typhimurium (8 détections)
- S. Infantis (6 détections)

• **TOP 5 des matières premières concernées:**

- Tourteau de soja (108 détections)
- Tourteau de tournesol(54 détections)
- Tourteau de colza(45 détections)
- Son de blé (19 détections)
- Issues de céréales (5 détections)

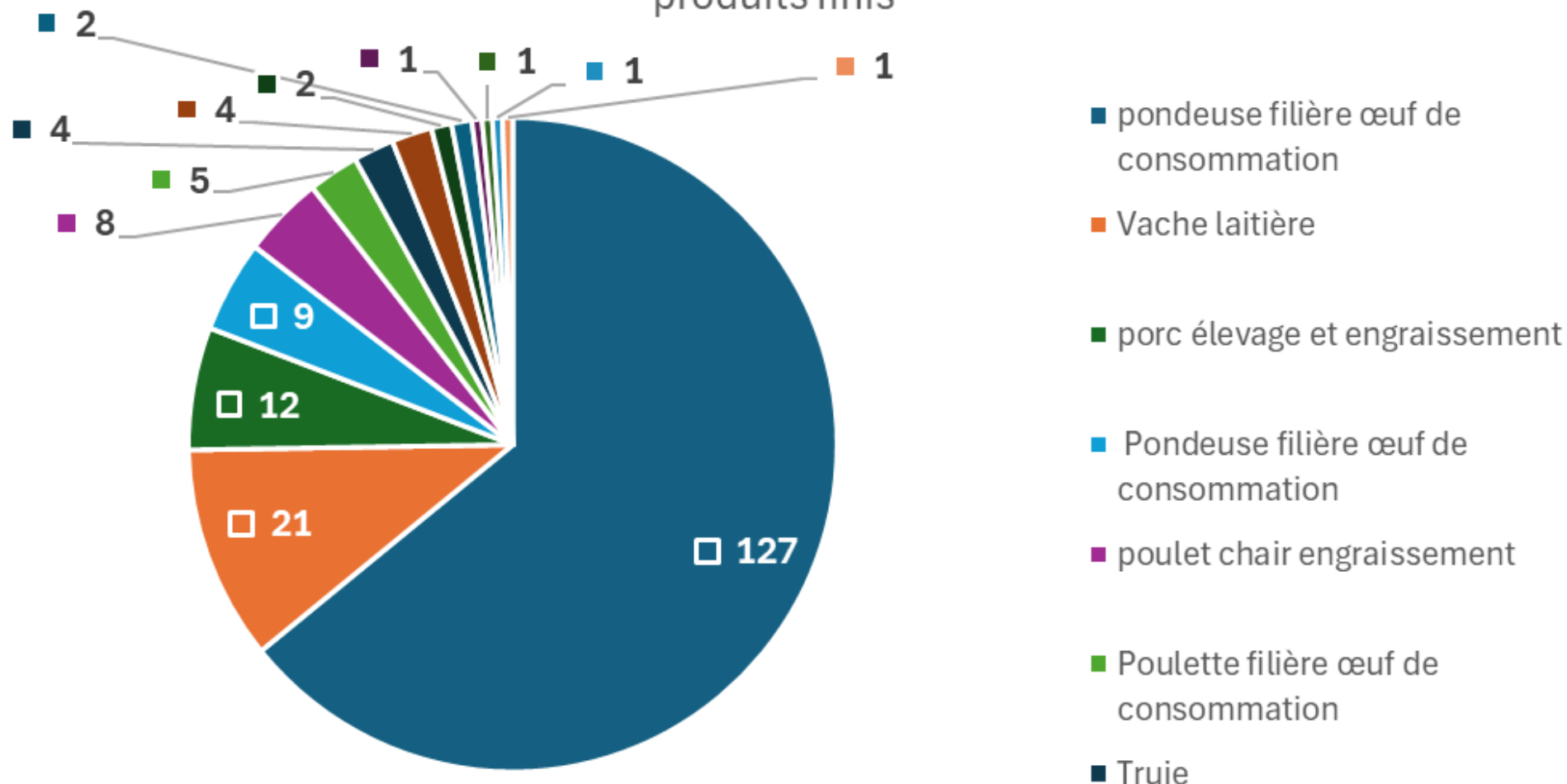
**Démarrage de la surveillance des aliments porcins BIO en 2020)*

Synthèse sur matières premières



Synthèse sur Produits finis

Repartition des detections de salmonelles reglementees par type de produits finis



Evaluation et maîtrise du risque

- **Guide de bonnes pratiques d'hygiène et d'application des principes HACCP à la nutrition animale intégrant le danger salmonelle**



Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène ...

Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène et d'application des principes HACCP à la nutrition animale – OQUALIM – Mise à jour

5.2 RÉCEPTION INTRANTS (AC, AA, AL, AM, PM, D)

Cette étape consiste à réceptionner les intrants (vrac, liquides et sacs) et à en effectuer l'agrèage par des contrôles documentaires, sensoriels et/ou analytiques avant déchargement.

Risque							Mesures de maîtrise recommandées	Classement En PA ou CCP	Commentaires Exemples mesures de maîtrise
Type	Danger	Type cause	Cause(s)	Probabilité	Gravité	Criticité			
Microbiologique	Présence de contaminants biologiques rendant les intrants non conformes	Matière	Intrants, identifiés comme sensibles (cf. annexe 1), non conformes	2	3	6	Respecter les Bonnes Pratiques : 4.4 Compétence et hygiène des membres du personnel 4.7 Gestion des achats : emballages / intrants - Contrôle à réception 4.13 Transport	Point Attention n°1 (PA1)	
Microbiologique	Contamination biologique (salmonelles...)	Milieu / Méthode	Présence et/ou traces de nuisibles (passage, fientes, plumes...)	1	3	3	Respecter les Bonnes Pratiques : 4.1 Construction et disposition des bâtiments 4.2 Disposition des locaux et de l'espace de travail 4.3 Nettoyage et désinfection des locaux et des équipements 4.5 Maîtrise des nuisibles		Plan de lutte contre les nuisibles Formation du personnel Plan de nettoyage

Réalisation par exemple de points 0 dans les silos en cas de suspicion...

- **Certification des usines Référentiel de Certification Nutrition Animale OQUALIM**

Table ronde : la maîtrise du risque Salmonelle

Laurent Bastide, AFCA-CIAL

Gaël Peslerbe, NOVIAL

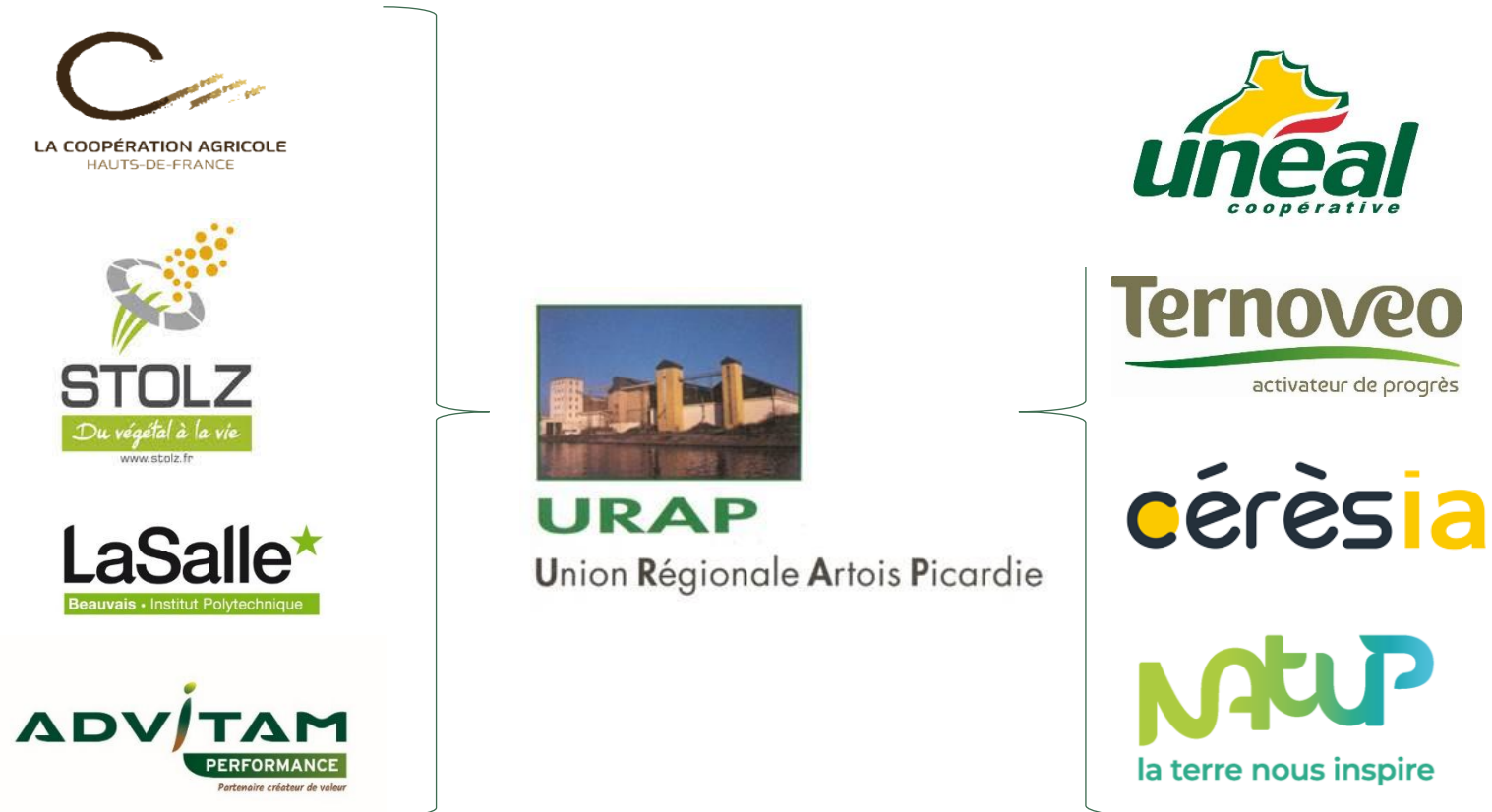
Frank D'Hondt, OVOCOM

Flavie Souply, ANMF

Qualité des matières premières et innovation

Laurent Yvart, STOLZ
& Martial Werkeyn, ADVITAM

Le projet – Développement collaboratif –Cr2ation d'un Consortium



Projet Appicateur ozone Régulé pour Hygiénisation céréalière (PARHY)

Un nouveau mode d'application de l'ozone gazeux ayant pour objectif la désinsectisation des céréales stockées, tout en limitant le recours aux insecticides d'origine chimique

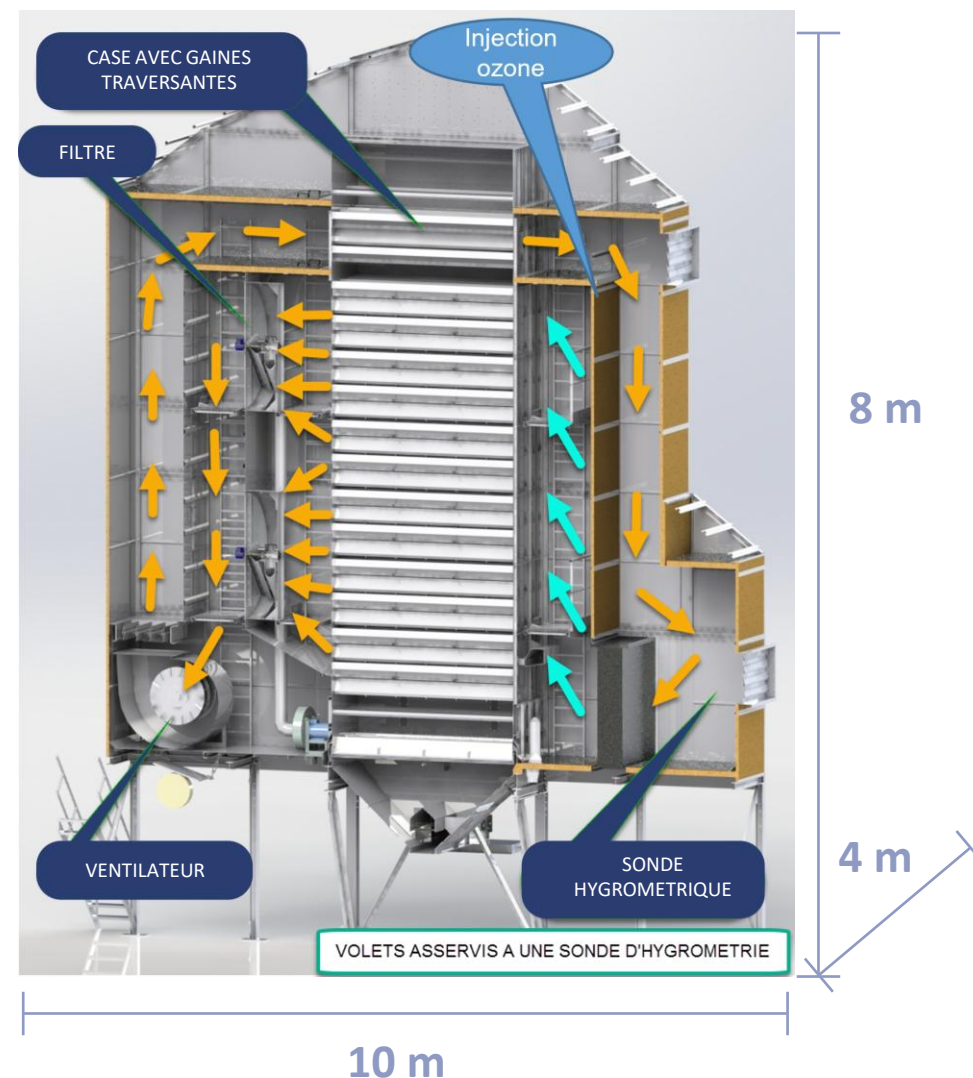
- Un projet ambitieux de 5 millions d'euros, avec des enjeux à la hauteur de ces ambitions
- Développé dans le cadre de l'appel à projet gouvernemental « **Innovier pour réussir la transition agroécologique** » (juin 2022)
- Projet soutenu par le **Programme d'Investissements d'Avenir** et le **Plan de Relance**
- Participation du programme **France 2030**



bpi**france**



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Consortium

STOLZ

TERNOVEO
ACTIVATEUR DE PROGRÈS

UniLaSalle
Terre & Sciences

cérèsia
COOPÉRER AUTREMENT

uneal
COOPÉRATIVE

Natup
la terre nous inspire

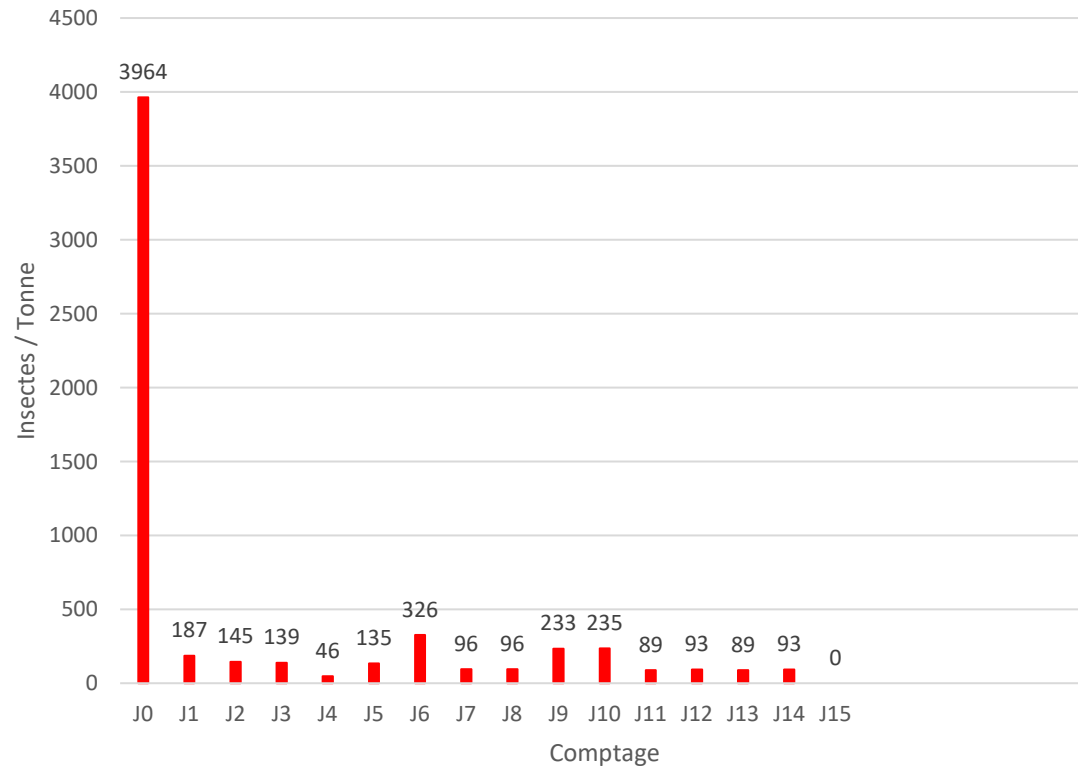
C
LA COOPÉRATION AGRICOLE

Outils et process traitement à Ozone

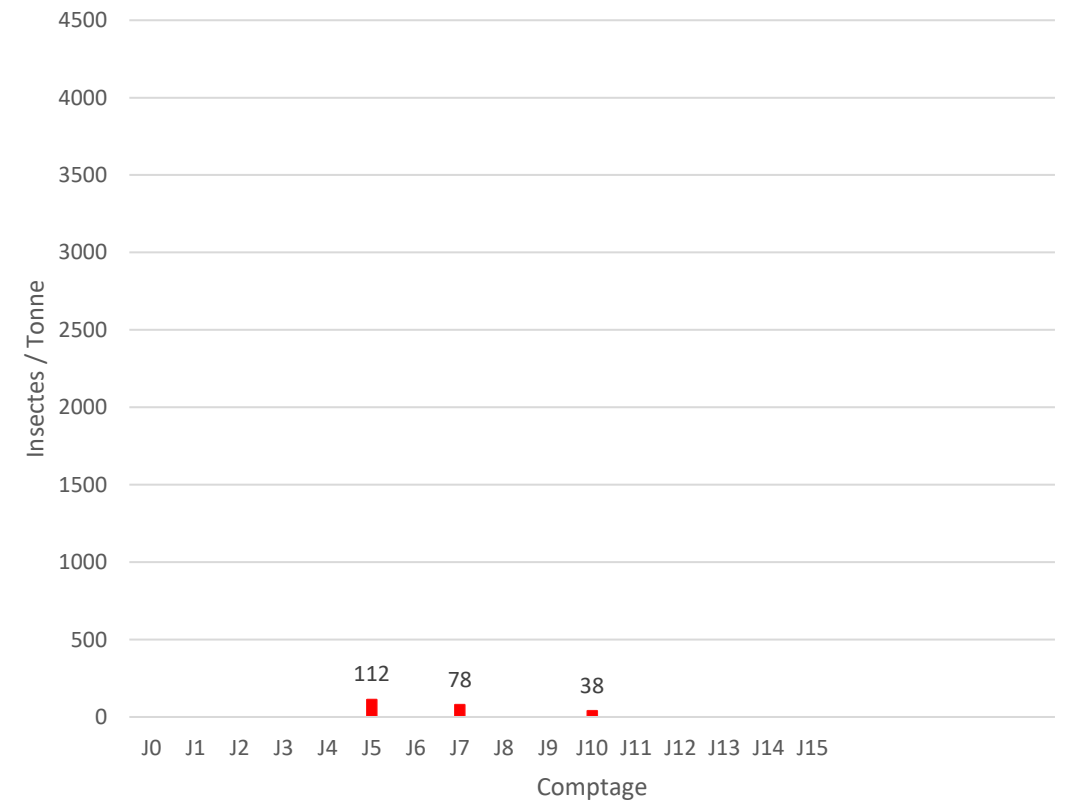


Traitement blés à Ozone avec un débit de 40 t/h

Témoins - Comptage Quotidien Vivants / Tonne



Ozonés - Comptage Quotidien Vivants / Tonne



Consortium

STOLZ

TERNOVEO
ACTIVATEUR DE PROGRÈS

UniLaSalle
Terre & Sciences
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

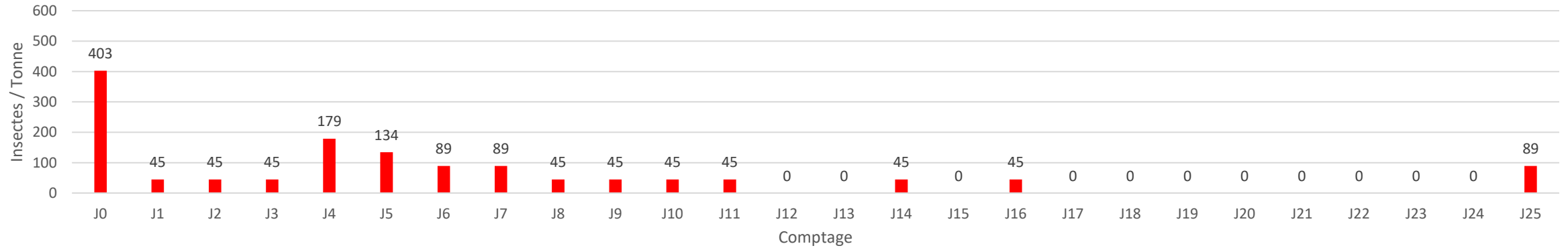
cérèsia
COOPÉRER AUTREMENT

uneal
COOPÉRATIVE

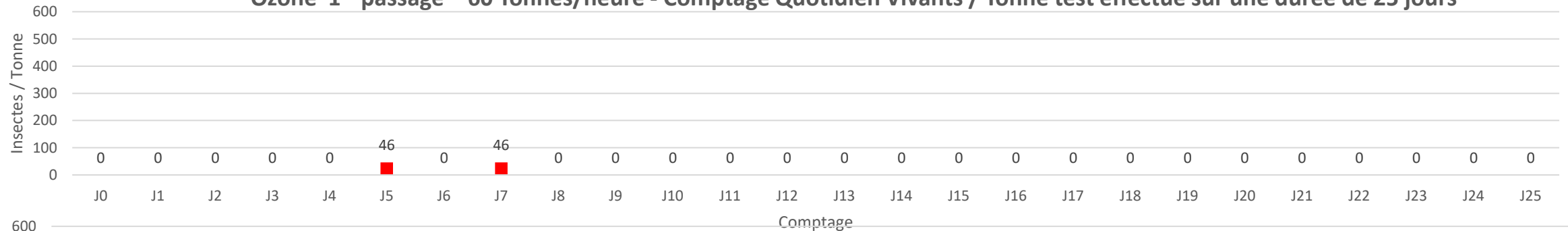
Natup
la terre nous inspire

C
LA COOPÉRATION AGRICOLE
INSTITUTION

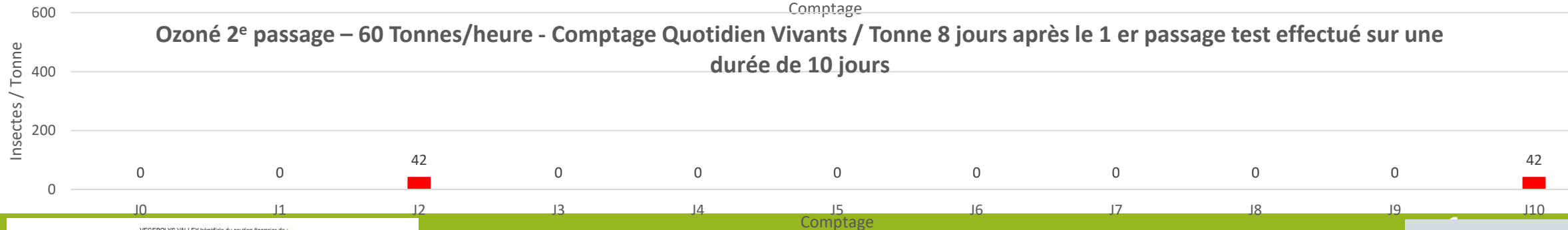
Témoins - Comptage Quotidien Vivants / Tonne



Ozoné 1^{er} passage – 60 Tonnes/heure - Comptage Quotidien Vivants / Tonne test effectué sur une durée de 25 jours



Ozoné 2^e passage – 60 Tonnes/heure - Comptage Quotidien Vivants / Tonne 8 jours après le 1^{er} passage test effectué sur une durée de 10 jours



VEGEPOLYS VALLEY bénéficie du soutien financier de :



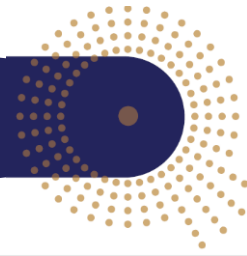
Oqualim

Coûts traitements blés à ozone

Ligne	20T /h-60 000T/an	40T/h-120 000T /an	60T/h-180 000T/an
Présence Insectes	0 à 15 jours	0 à 7 jours	0 à 2 jours
Electricité	4,5KWH/T	2,5KWH/T	1,93 KWH/T
Prix € KWH	0,15	0,15	0,15
Coût Elect. / T	0,675 € / T	0,375 € / T	0,29 € / T
Oxygène	45m3/h	70m3/h	70m3/h
Prix m3	0,2	0,2	0,2
Coût Oxygène	0,45 € / T	0,35 € / T	0,35 € / T
Coût total à la tonne du process	1,125 € / T	0,725 € / T	0,64 € / T

Clôture

Pascal Le Paih, Président OQUALIM



Questionnaire de satisfaction :

Prenez quelques instants pour y répondre



ASSEMBLÉE GENERALE

27 **20**
mai **26**
10h-16h30



LILLE - LESQUIN

**MERCI POUR
VOTRE
PARTICIPATION !**

L'équipe OQUALIM